

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES  
- mardi 5 mai 2009 -**

**Sommaire**

I.	Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 2 octobre 2008	2
II.	Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 11 février 2009	2
III.	Examen des comptes 2008	2
IV.	La politique scientifique de Sciences Po	6
V.	Informations et questions diverses	25

---

**PRESENTS**

Anita BELDIMAN-MOORE, Christian BIDEGARAY, Bernard BOUCAULT, Hélène CARRERE D'ENCAUSSE, Jean-Claude CASANOVA, Henri de CASTRIES, Richard DESCOINGS, Olivier DUHAMEL, Hélène GISSEROT, Marion GUILLOU, Serge HURTIG, Guy JOURSON, Jean-Pierre JOUYET, Isabelle de LAMBERTERIE, Alain LANCELOT, Perrine de LARQUIER, Jean-Claude PAYE, Cédric PRUNIER, Isabelle RENOARD, Jacques RIGAUD, Kathy ROUSSELET, Jean-Marc SAUVE, Jean-François SIRINELLI, Philippe TERNEYRE.

**ABSENTS OU EXCUSES**

Michel BUSSI, François CHEREQUE, Jacques CHEVALLIER, Jean-Paul FITOUSSI, Pierre GADONNEIX, Marc LADREIT de LACHARRIERE, Michel PEBEREAU, Jean-Louis RULLIERE, Louis SCHWEITZER.

**ASSISTAIENT A LA REUNION**

*Nicolas CATZARAS, Directeur adjoint en charge des directions support et appui ; Hervé CRES, Directeur adjoint , Directeur des études et de la scolarité ; Antoine FIERE, Commissaire aux Comptes ; Isabelle FRANCOIS, Directrice financière ; Michel GARDETTE, Directeur adjoint, Directeur de l'information scientifique ; Jean-Baptiste GOULARD, Chargé de mission auprès du Directeur de Sciences Po ; Christophe HONORE-ROUGE, Directeur adjoint financier ; Bruno LATOUR, Directeur adjoint, Directeur scientifique ; Christian LEQUESNE, Directeur du Centre d'études et de recherches internationales, Nadia MARIK, Directrice adjointe, Directrice de la stratégie et du développement ; Pascal PERRINEAU, Directeur du Centre d'études politiques de Sciences Po ; Francis VERILLAUD, Directeur adjoint , Directeur des affaires internationales et des échanges, Philippe WEIL, Directeur de l'Ecole doctorale.*

## PROCES VERBAL

*La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Claude CASANOVA à 9 heures.*

**M. le PRESIDENT.**- Se sont excusés : M. CHEREQUE, qui donne procuration à M. DUHAMEL ; M. CHEVALLIER, qui donne procuration à M. SIRINELLI ; M. FITOUSSI, qui me donne procuration ; M. GADONNEIX, qui donne procuration à M. HURTIG ; M. PEBEREAU, qui donne procuration à M. LANCELOT ; M. SCHWEITZER, qui donne procuration à M. PAYE. M. LADREIT de LACHARRIERE, qui donne procuration à M. de CASTRIES.

Par ailleurs, vous avez sur table, le livre de M. Jean-Marcel JEANNENEY : "Démocratie au village ; la pratique du pouvoir à Rioz en Franche-Comté depuis la révolution." C'est un livre passionnant que nous avons le plaisir de vous offrir.

Enfin, vous disposez des données statistiques de la maison qui vous serviront pour toute l'année. L'an prochain, nous vous fournirons le même document, mis à jour, à moins que vous vouliez bien nous indiquer des compléments souhaités qui viendront s'ajouter à ceux que nous pourrions faire nous-mêmes.

---

### 1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 OCTOBRE 2008

---

**M. le PRESIDENT.**- Avez-vous des observations sur le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2008 ? Il est donc adopté à l'unanimité.

---

### 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2009

---

**M. le PRESIDENT.**- Je vous propose de reporter l'adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2009 à la prochaine séance, afin que vous puissiez prendre le temps de le lire.

---

### 3. EXAMEN DES COMPTES 2008

---

**M. DESCOINGS.**- L'année 2008 a été une très bonne année, qui se finit de façon décevante. En un an, nos ressources ont considérablement augmenté, de 10 %. Lors du dernier Conseil, certains des membres avaient manifesté, à juste titre, leur inquiétude que la situation des finances publiques puisse avoir des conséquences fâcheuses sur notre financement par l'Etat. Après un long combat -et je tiens à remercier Jean-Claude CASANOVA et Michel PEBEREAU de m'avoir épaulé- en décembre 2008, un arbitrage favorable à Sciences Po a été rendu, puisque l'augmentation des crédits publics pour l'année 2008 a été de 4,2 %. Compte tenu de la situation générale du budget, cet arbitrage démontre le maintien d'un soutien important de l'Etat à la stratégie de notre établissement.

C'est du côté des ressources propres que l'augmentation a été la plus considérable, près de 19 % en une seule année. Nous avons à féliciter toutes celles et ceux qui travaillent pour le développement de ces moyens désormais indispensables à notre développement.

Le financement de la recherche par l'Union européenne a fait un bond considérable, passant de huit cent mille à deux millions d'euros en une seule année. Non seulement ce financement est important pour nous en tant que tel, puisqu'il manifeste la vigueur de notre production scientifique, mais il vaut aussi par la reconnaissance de la qualité des projets et des productions scientifiques des chercheurs et enseignants-chercheurs de Sciences Po, puisque les décisions se font sur critères scientifiques.

Autre raison de se féliciter, les entreprises ont continué de nous soutenir, là aussi de façon très remarquable. La taxe d'apprentissage, qui constitue une ressource limitée au niveau national, augmente à Sciences Po de 18 % en un an.

Enfin, les dons des particuliers. Depuis les deux lois de l'été 2007, nous sollicitons les particuliers au titre de leur imposition sur la fortune et de leur imposition sur le revenu pour nous aider à financer notre établissement. Nous avons commencé au dernier trimestre 2007 et pu recueillir cette année-là trois cent quarante mille euros de dons. L'année 2008, nous avons recueilli un million cent soixante quinze mille euros de dons, dont un, très important, de quatre cent quarante mille euros grâce à la générosité de David AZEMA. Tout au long de 2008, grâce aux travaux de notre Conseil, nous avons adopté les conditions de création d'un fonds de gestion des sommes mises en réserve.

Louis SCHWEITZER, qui a participé à la Commission des finances pour la préparation de ce Conseil, avait manifesté quelques interrogations sur l'intérêt pour notre Institution d'affecter au bilan et non au compte de résultat un certain nombre de dons que nous recevons, en faisant observer que c'est extrêmement vertueux mais que, par rapport à la réalité économique, c'est une vertu peut-être extrême. On ne peut pas lui donner totalement tort, car l'affectation de ce don au fonds, et donc au bilan, est à peu près du même niveau que le résultat négatif que nous présentons aujourd'hui. Mais, malgré toute l'amitié et l'attention que je porte aux conseils de Louis SCHWEITZER, il est bon que nous commençons à nous donner des obligations, même par rapport à nos ressources, et que nous commençons de constituer petit à petit un capital qui, un jour, donnera des intérêts qui serviront à financer notre Institution.

Dernier exemple de la vitalité de nos ressources propres : les activités de formation continue. En une seule année, elles ont augmenté de 20 %. Je remercie l'ensemble des équipes qui développent notre activité de formation continue. C'est une forme de service de l'intérêt général et c'est aussi une source importante de revenus. Pour la deuxième année consécutive, l'activité de formation continue est bénéficiaire, avec cinq cent mille euros de résultat positif.

Je vous ai souvent parlé de notre activité de formation continue. Pendant un temps, nous étions un peu en décalage par rapport au marché quant à la qualité de notre offre et quant à son positionnement par rapport à nos concurrents. Les équipes de la formation continue ont relevé le défi de repositionner notre offre et d'améliorer la qualité. Les résultats sont au rendez-vous.

Une si bonne année aurait dû se marquer par un résultat positif. Tel n'a pas été le cas.

Avons-nous dérapé sur les points importants ? Pas vraiment. Par exemple, la masse salariale, qui représente la moitié de nos dépenses, est à 1,2 % près, égale au montant qui avait été inscrit au budget prévisionnel voté par notre Conseil. Elle est inférieure aux perspectives d'exécution que nous avons présentées à l'automne. C'est plus que le budget prévisionnel, mais un peu inférieur à ce qui était indiqué dans les perspectives d'exécution.

Quelles sont alors les raisons qui ont abouti à ce résultat négatif ?

Première raison, nous avons neuf cent mille euros de dépenses supplémentaires ou de produits inférieurs à ce qui avait été prévu en raison de notre politique de droits de scolarité et de développement des bourses allouées à nos élèves. Depuis de nombreuses années, notre Conseil considère qu'il faut, tout à la fois, augmenter le produit des droits de scolarité mais, aussi, augmenter très fortement l'aide financière apportée à nos élèves en fonction de leurs besoins et de leurs revenus familiaux. Chaque année, nous faisons des évaluations, mais nous ne décidons pas du nombre de boursiers ou de la répartition de ceux-ci en fonction des différents paliers de revenus.

Cette année, nous constatons une différence négative de six cent cinquante mille euros par rapport au produit prévu des droits de scolarité.

Il y a eu plus d'exonérations ou un montant de droits inférieur à ce que nous avons prévu. En revanche, deux cent cinquante mille euros de plus ont été alloués aux élèves au titre de l'aide financière directe. J'assume la responsabilité, ce n'est pas bon pour notre compte de résultat, j'en suis le seul responsable, mais cela montre bien que nous ne pilotons pas notre établissement en fonction de ce que nous voulons attribuer en termes de bourses ou d'aides financières directes, ou de ce que nous attendons en termes de produits des droits de scolarité.

Deuxième raison à ce déficit, le fait que nous ayons directement alloué au bilan, et pas au compte de résultat, un don important, celui de David AZEMA, comme je l'ai dit plus haut.

Troisième élément, les dépenses de nos missions. Je souhaite que nous regardions en quoi elles ont évolué. Page quatre-vingt-cinq, vous avez la ventilation, détaillée ligne par ligne, des dépenses de mission. L'essentiel des missions est assuré au profit des chercheurs et des enseignants-chercheurs dans le but de faire exister la production scientifique française dans le monde. C'est une stratégie que notre Conseil a plusieurs fois approuvée et même encouragée. Cela ne justifie pas de ne pas respecter l'équilibre ; simplement, ce sont très clairement les centres de recherche, les chaires ou les premiers

cycles en matière pédagogique qui ont provoqué cette envolée des dépenses de missions par rapport à ce que nous avons prévu.

A chaque Conseil qui adopte les comptes, je suis très attentif à vous dire ce que je dépense moi-même, en missions ou en réceptions. C'est une règle de transparence permettant d'éviter les rumeurs. La direction générale a dépensé vingt-huit mille euros de frais de missions pour la totalité de l'année 2008. Peut-être, Cher Jean-Claude, que nous ne nous déplaçons pas assez ?

Je mets également un point d'honneur à vous indiquer ce que sont les dépenses de réceptions et de repas. Page quatre-vingt-sept, vous constatez que la ligne "direction générale" affiche quarante-six mille euros ; sont affectées les dépenses qui ont trait à la Saint-Guillaume, c'est-à-dire la cérémonie des vœux de début d'année et les pots de départ à la retraite qui sont systématiquement affectés à cette ligne.

Page quatre-vingt-six, vous avez le détail de mes dépenses de restauration extérieure qui, pour l'ensemble de 2008, se sont limitées à mille cinq cent trente euros. Vous avez également les dépenses de restauration liées à l'utilisation de la salle à manger avec le coût d'un repas, masse salariale comprise, le nombre de repas et les évolutions par rapport aux années précédentes.

Concernant les missions, nous avons eu un très gros événement, très réussi, organisé par Gilles KEPEL à Venise. Nous avons eu des ambitions très élevées en termes de financement, soit par des administrations publiques soit par des entreprises. Les objectifs n'ont pas été atteints en tout cas sur 2008. Nous espérons que, sur 2009, nous trouverons des ressources pour que cela vienne en contrepartie des dépenses réalisées, mais dès lors qu'elles n'ont pas été enregistrées à temps pour que notre commissaire aux comptes puisse en tenir compte, nous faisons apparaître sur 2008 un déficit important.

Je ne terminerai pas ce bref exposé sans annoncer une bonne nouvelle. Nous avons pu procéder à la location sur une très longue durée des bâtiments qui abritaient l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées. Vous m'aviez donné mandat pour nous porter acquéreur, mais une foncière avait emporté l'acquisition de ces immeubles. Grâce à la grande compréhension, notamment, des actionnaires de la société foncière qui avait acquis cet immeuble nous avons pu, conformément à nos délibérations, signer un bail emphytéotique de dix-huit ans, au terme duquel le coût au mètre carré, toutes taxes comprises, sera de trois cent cinquante euros. Par rapport au marché parisien, c'est très bas. Cela s'explique aussi par le fait qu'il y aura de très importants travaux à mener dans ces immeubles. Toutefois, nous aurons le temps de faire des économies pour assurer ces travaux puisque, aux termes du contrat que nous avons signé pendant les cinq premières années, il n'y aura pas de travaux lourds, mais seulement des travaux de rafraîchissement. Ensuite, par tranche, nous améliorerons la situation interne des bâtiments. Enfin, à la fin du bail emphytéotique, une clause nous permettra de devenir acquéreur de ces immeubles.

Nous voyons à long terme, mais c'est le rôle de notre Conseil. Nous avons dix-huit ans pour réunir les fonds nécessaires afin de pouvoir nous porter acquéreur de cet ensemble d'immeubles qui va de la rue du Pré-aux-Clercs à la rue des Saints-Pères et qui jouxte Paris V.

**M. le PRESIDENT.**- Qui souhaiterait prendre la parole ?

**Mme GISSEROT.**- Concernant la location de l'Ecole des Ponts et Chaussées qui est une excellente nouvelle, vous avez parlé d'un bail de dix-huit ans. A combien s'élèveront les travaux ?

**M. DESCOINGS.**- De l'ordre de vingt à vingt-cinq millions.

**Mme GISSEROT.**- On n'amortit pas des montants aussi important sur treize ans.

**M. DESCOINGS.**- Sur l'immobilier de cette nature, on peut amortir sur un grand nombre d'années.

**Mme FRANCOIS.**- De dix à vingt ans.

**Mme GISSEROT.**- Cela représentera une lourde charge d'amortissements pendant treize années.

**M. DESCOINGS.**- C'est vrai, mais j'ai l'espoir que, pendant les cinq ans qui viennent, nous réussissions à dégager des excédents qui nous éviteront des problèmes pour financer ces amortissements sur le compte de résultat. Mais vous avez raison, dix-huit ans, c'est le moment à partir duquel on peut se porter acquéreur et le bail est de vingt ans, pas de dix-huit, ce qui porte à quinze ans la durée des amortissements.

**M. le PRESIDENT.**- Désormais, l'installation dans cette école et la perspective d'y rester sont très importantes pour nous. Cela traduit notre volonté d'implantation permanente au centre de Paris.

**M. PAYE.**- Cela permet de liquider un certain nombre de locations. A t-on une idée du montant des économies qui seront ainsi faites ?

**M. DESCOINGS.**- Nous avons commencé par l'abandon de dix-huit implantations, lors de la dernière opération de remembrement du parc locatif, lorsque nous avons acheté l'actuel immeuble René REMOND. Pour l'école des Ponts et Chaussées, l'idée est d'utiliser la moitié des espaces, de l'ordre de dix mille mètres carrés, à nouveau pour remembrer, donc quitter les immeubles que nous louons aujourd'hui, et l'autre moitié pour assurer le développement, notamment, du nombre d'élèves, car nous manquons beaucoup de salles de classe et d'amphithéâtres. L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées comporte des salles de classe et un amphithéâtre. La configuration des lieux est particulièrement propice.

Nous pouvons espérer réaliser entre deux et trois millions d'économies selon la capacité à faire prévaloir les économies d'échelle et le fait de consacrer la moitié de nouveaux espaces à mieux répartir les espaces actuellement éclatés. Les uns et les autres, vous savez comment, d'un côté il y a cette forte volonté et, de l'autre, des demandes d'expansion qui, parfois, sont enthousiastes ! Mais c'est bien l'objectif.

**Mme ROUSSELET.**- Page quatre-vingt-cinq, vous renseignez deux fois le CERI.

**M. DESCOINGS.**- C'est parce que vous comptez double !

**M. le PRESIDENT.**- Je donne la parole au Commissaire aux comptes.

**M. FIERE, Commissaire aux comptes.**- Mesdames, Messieurs les Administrateurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'administration, je vous présente mon rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur le contrôle des comptes annuels de la FNSP tels que joints au présent rapport, la justification des appréciations et les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Sur la base de mon audit, il m'appartient d'exprimer mon opinion sur les comptes.

Opinion sur les comptes annuels : j'ai effectué mon audit selon les normes de la profession, qui requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles constituent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels 2008 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de l'exercice.

Justification des appréciations : en application des dispositions de l'article L-225-235 du code de commerce relatif à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus portant, notamment, sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Vérifications et informations spécifiques : j'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés au Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Ce rapport a été fait le 26 mars 2009.

**M. le PRESIDENT.**- Je vous remercie, Monsieur le Commissaire aux comptes. L'an prochain, nous nous efforcerons de vous présenter un budget en équilibre et, si possible, de vous donner plus tôt dans l'année les résultats que confirmeront les comptes que nous vous proposerons à notre réunion habituelle du printemps.

#### **Résolution :**

**« Le Conseil d'administration de la Fondation Nationale des Sciences Politiques approuve les comptes de l'exercice 2008. Le déficit de 535 182,68 euros est imputé à la réserve facultative. »**

➤ *Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

#### IV. LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DE SCIENCES PO

---

**M. le PRESIDENT.** - Vous avez dans votre dossier une note établie par M. LATOUR, dont vous trouverez le *curriculum vitae*. Il est directeur scientifique depuis deux ans et a rejoint notre maison en venant de la philosophie et de la sociologie.

Vous disposez également d'un dossier sur les différents centres de recherche de notre maison.

Si l'on veut réfléchir au rapport de Sciences Po avec les sciences politiques, la dénomination des sciences politiques date du XIXe siècle et vient directement de François GUIZOT et de la création, en 1832, de l'Académie des sciences morales et politiques. Par "sciences politiques", on entend l'ensemble des disciplines intellectuelles permettant de comprendre le fonctionnement et l'organisation politique des sociétés. On n'entend pas la science politique au sens plus précis qu'elle revêt depuis une soixantaine d'années. Le pluriel est donc d'une grande importance. Nous ne sommes pas une institution consacrée à la science politique au sens moderne du terme, mais aux sciences politiques, c'est-à-dire, je le répète, aux disciplines intellectuelles permettant de comprendre le fonctionnement et l'organisation des sociétés du passé afin de comprendre les sociétés modernes et ainsi, de pouvoir réagir.

L'Ecole libre des sciences politiques, sur le modèle des institutions de la fin du XIXe siècle, n'avait pas d'organisation scientifique. Néanmoins, elle ne compte pas pour rien dans le paysage scientifique et intellectuel de la France. Je mentionnerai trois grands livres issus de ses cours, qui ont encore une très grande importance :

. « *La grande histoire de la politique étrangère de la révolution française* » d'Albert SOREL en dix volumes. Quand elle s'est achevée, le Président de la République, en 1902 ou 1903, est venu à l'Ecole libre des sciences politiques célébrer l'achèvement de cette grande œuvre, qui a une grande importance morale pour la France, car c'est une réflexion sur la situation du pays entre 1792 et 1815 et ses conséquences pour le XIXe siècle. Le livre a formé une partie de l'esprit civique français au début du XXe siècle, notamment du corps diplomatique ;

. « *L'histoire du peuple anglais et l'histoire du socialisme* » d'Elie HALEVY. Ce fut le premier cours de l'histoire du socialisme en France. Quant au premier, il est considéré comme un chef d'œuvre classique ;

. Le grand cours d'Emmanuel LEROY-BEAULIEU sur l'empire russe avant la révolution reste un classique, traduit dans toutes les langues.

Il faut ajouter le tableau d'André SIEGFRIED sur la France de l'ouest, fondateur de la sociologie électorale, les écrits de professeurs d'économie de cette maison : Clément COLSON, ingénieur général des Ponts et Chaussées et vice-président du Conseil d'Etat, professeur ici pendant quinze ans, dont le cours conjoint avec celui de l'Ecole des Ponts est un classique de la science économique française, plus les cours de Jacques RUEF, etc.

L'Ecole libre des sciences politiques crée aussi, avant la guerre de 1914, une revue de science politique qui, dans beaucoup de domaines, notamment le droit international, est novatrice. C'est la seule, en France, à aborder les problèmes politiques sous l'angle de la réflexion objective.

En 1945, l'Ecole disparaît et elle est remplacée par la Fondation, avec la dualité que vous connaissez entre Fondation et Institut. Immédiatement, la préoccupation d'une plus grande organisation se précise. Le premier groupe est constitué sous l'autorité d'André SIEGFRIED par François GOGUEL. Il est consacré à la sociologie électorale et l'étude des partis politiques. Cela doit se situer vers 1947-1948. Dans l'organisation de la Fondation, on distingue l'Administrateur, qui est l'exécutif, et le Secrétaire général de la Fondation. Ce sera Jean MEYNAUD. Il vient du secteur privé et va jouer un rôle très important. Beaucoup d'éléments de l'actuelle Ecole d'études en sciences sociales ont été créés par Jean MEYNAUD, notamment, le premier laboratoire économique de l'Ecole des hautes études. Jean MEYNAUD a joué aussi un très grand rôle en matière d'éditions : - « *les Cahiers de la Fondation* » chez Armand Colin, par exemple ; - la collection des sciences politiques chez le même éditeur que le grand manuel de SAMUELSON en économie, qui a eu le prix Nobel, ainsi que le livre de Maurice DUVERGER sur les partis politiques et celui de SIEGFRIED sur les Etats-Unis ; - le grand livre de géographie politique de GOTMAN. « *La revue française de science politique* » est créée en 1952 et devient la grande revue française en cette matière.

Jean TOUCHARD lui succède. C'est un normalien que René BROUILLET a recruté avec Georges POMPIDOU pour écrire les discours du général DE GAULLE. Georges POMPIDOU restera avec le général DE GAULLE et Jean TOUCHARD viendra ici après un passage au Quai. Jean

TOUCHARD va poursuivre le travail de Jean MEYNAUD et jouer un rôle central dans l'organisation des différents centres que nous avons aujourd'hui. Le CERI, le CEVIPOF, etc. vont être organisés avec un système de collaboration qui s'instaure avec le CNRS. Le CERI a une création un peu particulière, il est créé avec des fonds américains et les deux tuteurs sont Jean-Baptiste DUROSELLE et Raymond ARON. Ce dernier explique que Pierre HASSNER et moi-même avons fait carrière en cette maison. C'est uniquement à cette liaison que tient ma présence ici. Le CERI va se développer en relation avec le CNRS, de même que le CEVIPOF et les autres centres qui apparaîtront par la suite.

La deuxième contribution importante de Jean TOUCHARD a été de vouloir créer un corps de professeurs permanents dans la maison. Avant 1968, il ne peut pas y avoir d'emploi de professeur à Sciences Po. En relation avec son ami, Jean SIRINELLI, qui était directeur des enseignements supérieurs, il a l'idée de créer des directeurs d'étude et de recherche dont les premiers seront René REMOND, DUROSELLE, DUVERGER. Grâce à la révolution de 1968, nous pouvons recevoir des professeurs titulaires. Nous avons aujourd'hui une cinquantaine de professeurs et maîtres de conférences rémunérés par l'Etat.

Jean TOUCHARD est remplacé par Serge HURTIG qui poursuit dans la même direction. Les centres se développent encore plus. Par ailleurs, Serge HURTIG a joué un rôle très important dans l'internationalisation de la maison. Lui et Jean MEYNAUD, plus que Jean TOUCHARD, avaient une connaissance du système international et des travaux à l'étranger. Jean TOUCHARD était plus "franco-centré".

Quant Alain LANCELOT devient directeur, il crée une direction scientifique. Le Secrétariat général de la Fondation disparaît, car les tâches devenaient trop lourdes. Nous avons eu comme directeur scientifique, Jean-Luc DOMENACH et Gérard GRUNBERG et, maintenant, notre collègue Bruno LATOUR.

Voilà l'évolution historique. Nous avons près de trois cents chercheurs dans la maison, une cinquantaine de professeurs permanents, tous les professeurs de cette maison qui ne sont ni chercheurs titulaires chez nous, ni professeurs titulaires chez nous, mais qui contribuent au travail scientifique et intellectuel de cette maison.

Je souhaite que nous ne regardions pas la politique scientifique simplement sous l'angle national, l'angle de l'organisation des centres ou des relations avec le CNRS, mais sous l'angle très général du travail intellectuel et scientifique de cette maison, de ses relations avec le monde intellectuel et scientifique, etc. Après Bruno LATOUR, interviendront : Jean-François SIRINELLI, qui préside l'assemblée des professeurs titulaires dans la maison ; Pascal PERRINEAU, professeur en sciences politiques et Directeur du CEVIPOF ; Philippe WEIL, professeur titulaire, économiste et Directeur de l'Ecole doctorale ; Christian LEQUESNE, permanent de cette maison, Directeur du centre des relations internationales. Ainsi aurons-nous un aperçu, à peu près complet. Il manque le droit. Mais comme le droit est assez récent dans la maison, en accord avec Richard DESCOINGS, lors des Conseils de l'an prochain, nous vous proposerons une discussion sur la place de cette discipline dans la recherche et l'enseignement à Sciences Po.

**M. LATOUR.**- Comme l'a rappelé le Président, il y a deux approches possibles : celle par l'organisation, pour vous parler des chercheurs et des différents statuts ; celle par la stratégie intellectuelle et la logistique nécessaire pour la réaliser. C'est cette méthode que je vais suivre.

Lorsque l'on a une stratégie en politique scientifique, il faut étudier les atouts et les faiblesses. Commençons par les atouts.

Nous avons des centres de recherche extrêmement connus, eux-mêmes positionnés dans la recherche française et internationale de façon importante. Tous ces centres ont été évalués l'an dernier par l'AERES et le CNRS et ont reçu les meilleures notes. Par ailleurs, les avantages en termes matériels, d'administration qui sont donnés à la recherche en sciences sociales sont uniques dans le système français -pas si nous nous comparons avec l'étranger.- Nous avons une relation internationale extrême : la contribution de la recherche de Sciences Po à l'international, par les publications, le réseau de collègues et les professeurs invités, est extrêmement important.

Nous avons des capacités et une organisation assez au point pour lever de l'argent sur les contrats de recherche, à la fois les ANR -le nouveau système mis en place pour donner de l'argent en France, assez souvent en recherche fondamentale- et les contrats européens. Ce que l'on sait peu, c'est que les chercheurs sont très impliqués dans l'enseignement et qu'ils le seront encore plus à l'avenir ; beaucoup sont enseignants-chercheurs même quand ils sont chercheurs. Enfin, nous avons un système de gouvernance, fort et efficace qui, parfois, manque dans d'autres institutions.

Quelles sont nos faiblesses ?

Nous sommes, non pas trois cents comme l'indiquait le Président, mais deux cents académiques pour huit mille élèves, ce qui n'est pas beaucoup...

**M. le PRÉSIDENT.**- L'objectif est bien trois cents !

**M. LATOUR.**- C'est insuffisant quand nous sommes en compétition amicale avec la LSE et les départements de sciences sociales de Columbia. C'est un véritable problème qu'il faudra traiter sur le très long terme.

Notre éventail de disciplines se limite à cinq. Le droit est très important, mais nous n'avons pas la géographie, ce qui est étonnant étant donné son importance et alors que nous avons un petit laboratoire de cartographie géographique très performant. Nous n'avons plus la démographie. Nous n'avons pas les disciplines de l'École des hautes études, avec laquelle nous avons beaucoup de liens, telles que l'anthropologie, la philosophie, etc. Notre éventail de disciplines est d'autant plus limité que nous n'avons ni les humanités d'un côté, ni les sciences de l'autre. Nous ne sommes pas cette université compréhensive qui permettrait de nourrir les disciplines des sciences sociales par l'indispensable atout des humanités et celle des sciences exactes.

Notre inconvénient majeur est la multiplicité des statuts, à laquelle nous ne pouvons pas grand-chose. Cela complique notre système et fait que notre gouvernance est émiettée, car nous avons un système de gouvernance pour les professeurs et un autre pour les chercheurs. La "communauté académique", terme que j'essaie d'introduire dans cette maison, n'a pas toujours la cohérence qu'il faudrait qu'elle ait. Nos doctorants sont encore peu intégrés dans quelques laboratoires. C'est une faiblesse, mais la nouvelle réforme de l'école doctorale va modifier assez profondément cette situation.

Enfin, nous avons un problème de reconnaissance qui est dû au système des signatures entre l'IEP, Sciences Po, Fondation, CEVIPOF, CERI. C'est incompréhensible pour tous ceux qui nous regardent de l'étranger et qui cherchent à savoir ce que nous produisons. Nous produisons beaucoup de livres, mais nous ne sommes pas reconnus pour notre véritable qualité scientifique. C'est un problème de logistique qui concerne le directeur scientifique.

L'ambition est, avec une relation un peu distante au monde intellectuel et universitaire, de créer une institution totalement originale, permettant de rendre la société claire à elle-même, sachant qu'elle est par nature opaque, que les sciences sociales sont de vraies sciences, et si nous n'avons pas d'outils de disciplines pour arriver à les rendre transparentes, connues ou acceptables, nous sommes dans l'ignorance sur le social exactement comme nous l'étions sur la biologie, le cerveau et la matière avant le développement des sciences exactes. C'est l'ambition de Sciences Po de contribuer à ce développement.

Actuellement, il y a une usure des sciences sociales considérable, elle est donc encore plus opaque à elle-même qu'elle ne l'était avant. Il y a aussi une crise d'idées dans la façon de comprendre le monde dans lequel nous sommes. Si on ajoute les crises écologiques, on s'aperçoit de notre dénuement intellectuel quand il s'agit de comprendre les situations dans lesquelles sont plongés les humains.

Inversement, et c'est une des grandes ambitions de Sciences Po, les données et la capacité de les mobiliser, en particulier les données numériques, n'ont jamais été aussi nombreuses. Dans nombre de disciplines, nous sommes enfin à des niveaux d'accès de données qui ressemblent à celles de beaucoup de sciences exactes. Nous avons la possibilité de mettre à niveau, dans des méthodes quantitatives et qualitatives, les sciences sociales et les sciences exactes alors que leurs objets, à cause des crises écologiques, se rejoignent de plus en plus. Nous avons une occasion extraordinaire de développer à Sciences Po, et très vite, des choses qui sont impossibles ailleurs.

Depuis cette catastrophe qu'est la guerre franco-prussienne, cet aiguillon qui a créé Sciences Po, cet aiguillon est toujours là. Nous nous réunissons dans la salle à manger devant le portrait d'Emile BOUTMY et à chaque fois que nous avons une grande question, nous nous tournons vers son portrait. L'idée est bien de créer des sciences sociales adaptées aux situations de crises et originales par rapport aux modèles qui sont ceux des universités, et que Sciences Po a pour but de développer. Le mot d'ordre que je propose est de refondamentaliser, et donc accéder à une définition des sciences fondamentales.

Comment s'y prendre ? Il fallait définir nos priorités de recherche. Nous avons beaucoup de sujets de recherche. J'ai fait de la politique scientifique pendant une trentaine d'années dans les entreprises ; la gestion d'un portefeuille de recherche, même fondamentale, est extrêmement importante.

Il fallait trouver un système de gouvernance efficace, que l'on n'avait pas en raison de la division des statuts et de la séparation de l'IEP et de la FNSP.



S'équiper en instruments afin de pouvoir capter cette extraordinaire multiplication de données accessibles et qui doivent faire partie du cœur de métier de Sciences Po.

Modifier assez profondément la façon dont l'école doctorale fonctionne.

Nous avons volontairement laissé de côté les questions d'évaluation, en attendant d'avoir une vraie stratégie intellectuelle. C'est une chose que j'ai apprise pendant de nombreuses années, parler de système d'évaluation alors que l'on ne sait pas quelle est la stratégie, quel est le contenu intellectuel de ce que l'on veut faire, c'est entraîner des réactions négatives pour rien. Les questions d'évaluation sont donc reportées et, malgré les disputes actuelles sur cette question dans le domaine de la recherche, elles doivent être de l'autoévaluation. Il existe une excellente procédure, celle de Lausanne, que je proposerai dans les années à venir.

Extraire les priorités de recherche d'une communauté de deux cents personnes n'est donc pas facile. C'est la définition même de l'autonomie universitaire. C'est discuter de ce que l'on veut faire avec ceux avec qui on va travailler.

Les chercheurs comme les historiens des sciences savent très bien qu'il n'y a pas de méthode *top down* pour définir une politique scientifique. Ce n'est que l'initiative des chercheurs, c'est encore plus vrai en sciences sociales et en sciences naturelles, on n'a jamais vu de grandes découvertes faites par les comités et les directeurs scientifiques n'ont jamais produit de découvertes par eux-mêmes.

Durant toute l'année 2008, nous avons créé un groupe de quinze personnes qui a proposé d'extraire de l'ensemble de la maison les grandes questions qu'il souhaitait traiter. Pendant un an, nous avons travaillé un certain nombre de questions. Chaque chercheur se les pose individuellement, mais elles ne sont jamais posées collectivement. Quand on dit que le savoir n'est pas une marchandise, ce n'est pas exact ; il n'y a pas de domaine plus stratégique où les chercheurs, toutes disciplines confondues, ne soient pas plus alertes et attentifs à la stratégie de leur propre recherche. Ce qui est compliqué, c'est de transformer cela en stratégie d'une institution.

La première question est : que voulez-vous découvrir ?

Puis, il y a des questions que l'on se pose soi-même et non collectivement :

Quelle est la compétition, nationale ou internationale, sur ces questions qui permet les découvertes que vous souhaitez faire ?

Comment ces découvertes potentielles s'intègrent-elles à l'intérieur de la maison dans laquelle vous êtes ? Avec nos centres de recherche, nous avons de nombreux contacts entre chercheurs à l'intérieur de la maison et entre les centres. Il fallait les qualifier.

Quels sont les chaînons manquants -disciplines, contacts, moyens, logiciels, etc.- qui bloquent vos découvertes ?

Quelle est l'insertion dans la tradition scientifique ?

Quel est l'impact sur l'enseignement ?

Et puis, une question qui fâche, mais qui est indispensable : se familiariser avec la liste des collègues que nous voudrions pouvoir recruter, commencer à comparer des profils en disant "*Je ne veux pas développer cet axe de recherche si je n'ai pas avec moi Untel et Untel.*"

Enfin, est-ce finançable ? Il faut se préparer au fait que toute recherche doit trouver ses sources de financement.

Cela nous a permis de définir huit axes de recherche structurante, qui s'ajoutent aux recherches des centres. C'est ce que Sciences Po montre comme priorité de recherche au monde extérieur, indépendamment et en plus des recherches faites à l'intérieur des différents laboratoires.

Cela couvre un certain nombre des domaines les plus importants de cette opacité du social dont je parlais : les grandes questions écologiques, les grandes questions d'inégalité, les questions des villes, celles des transformations de l'Etat, et l'accès, le développement des méthodes quantitatives et qualitatives dans tous les laboratoires et à l'intérieur de toutes les disciplines. Au lieu d'avoir deux cents ou trois cents thèmes de recherche difficiles à présenter à l'extérieur, cela nous permet de nous présenter aux institutions internationales qui financent et à nos collègues des institutions étrangères.

L'Administrateur a mis à la disposition de la Direction scientifique une somme d'argent non négligeable, étant donné la taille de la maison, permettant la refondamentalisation des recherches proposées. Après la période *bottom up*, nous avons fait une période *top down*. La Direction scientifique a fait un appel d'offres en disant : "*Voilà quelles sont les priorités de recherche ; qui veut travailler dans ces*

*différents domaines et que proposez-vous ?*" avec une gamme assez large de propositions qui peut aller de séjours d'étude, de nouveaux types de données à produire, etc. C'est le *Scientific Advisory Board*, constitué de personnes extérieures à la maison dans les différentes disciplines, qui a décidé de l'attribution de cet argent à ces quarante-trois projets, parmi lesquels dix projets ont été retenus. Cette somme permet de nourrir des rapports entre les différents centres et à la communauté académique d'avoir une visibilité supplémentaire.

Sur la question de la gouvernance, nous avons cette difficulté de statut. Il faut trouver un moyen, par une procédure qui reste nécessairement informelle, de lier les différents statuts. Nous avons créé trois petites institutions, toutes informelles, qui permettent de rendre visible à elles-mêmes la communauté académique. Je rappelle que le seul moyen efficace dans les universités de rappeler la communauté scientifique à elle-même, c'est de créer un petit endroit où les professeurs puissent se retrouver avec des fauteuils confortables ; malheureusement, cette possibilité est toujours repoussée !

En attendant cette importante transformation, j'ai proposé de créer -et cela fonctionne- le bureau scientifique permanent à l'initiative de deux Présidents de la Commission de l'article 7, Jean-François SIRINELLI et Jean-Paul FITOUSSI. Cette institution informelle *ad hoc* représente de façon égale les chercheurs et les professeurs, les laboratoires et les différentes disciplines et instruit, sans aucune capacité de décision. Elle couvre l'abîme entre l'IEP et la FNSP. La première réunion a déjà été très efficace. Je remercie les deux Présidents de s'être lancés dans cette aventure, qui transforme profondément les relations.

Egalement un sénat académique, qui est une tradition ancienne dans l'université, dont l'absence m'a étonné quand je suis arrivé ici. Il se réunit deux fois par an et permet d'informer, de discuter de l'ensemble des questions que pose la communauté académique de Sciences Po, tous statuts confondus.

Enfin, le Conseil scientifique, qui donne un avis, pour des raisons strictement scientifiques, sans s'intéresser aux questions de budget, sur les différents projets soumis à la Direction scientifique par l'ensemble des chercheurs de la maison.

Ainsi, on commence à avoir une procédure en ordre de marche. Dans quelques années, nous aurons une possibilité de refondamentaliser, de desserrer l'étau des contrats et des études qui paralysent considérablement la recherche. La liaison même avec la notion d'évaluation et de refondamentalisation est essentielle en sciences sociales ; s'il n'y a pas d'évaluation, on ne peut pas refondamentaliser, car personne ne peut investir sur de très longues durées sans qu'il y ait de procédures claires.

Enfin, en arrivant, je me suis donné une mission : lier le troisième corps de métier, à savoir la bibliothèque, à l'ensemble de la recherche. C'était déjà le cas, mais on ne se rendait pas compte de l'originalité que l'on a de maîtriser en sciences sociales la chaîne complète de production des savoirs qui sont en train d'être numérisés. L'impact de la numérisation sur l'ensemble des chaînes de production est décisif. Pour nous, c'est une occasion de prendre une position à l'intérieur du système de recherche français et mondial que très peu d'universités en sciences sociales possèdent. Notre expertise est depuis très longtemps reconnue dans les grandes enquêtes quantitatives. Nous avons les données de l'OFCE. Nous avons un centre de données extraordinaire qui archive les données et qui les remet à la disposition du public.

Grâce à l'initiative d'Olivier DUHAMEL, nous avons massivement développé des e-cours qui ne demandent qu'à se brancher sur ces nouvelles données disponibles. Dans quelques semaines, nous allons présenter un nouveau système d'archives ouvertes pour l'ensemble des recherches de la maison, accessibles par l'*open acces* au monde entier. Nous avons les Presses, nous avons DIM, ce réseau d'amélioration et de connexion des données quantitatives. Depuis la production des données jusqu'aux cours, nous avons les maillons de la chaîne, chaîne qui se trouve soumise à l'extraordinaire transformation due à la numérisation.

Avec l'enseignement et la recherche, ce troisième cœur de métier de Sciences Po doit être équipé et rendu visible. C'est pourquoi j'ai proposé la création d'un médialab. Il existe des données extrêmement importantes et massives dans le domaine du numérique, mais nous n'avons pas d'instrument pour les domestiquer. Grâce au soutien très important de la région, nous allons pouvoir ouvrir le premier instrument dans ce domaine à Sciences Po. Nous aurons des compétences matérielles et cérébrales pour capter l'ensemble des données disponibles dans le monde numérique.

Enfin, l'animation. Cela fait partie des traditions de la maison d'organiser de grandes conférences, tous les mois, grâce à un fonds Microsoft. Nous accueillons également de nouveaux arrivants dans les facsems.

En conclusion, nous avons des faiblesses, les principales étant d'être trop peu nombreux. Nous sommes deux cents alors que nous devrions être sept cents si l'on transformait tous les professeurs actuellement à temps partiel. A l'intérieur du système français, nous avons une chance extraordinaire à saisir. Ce serait dommage de ne pas continuer à investir massivement dans la recherche, comme c'est fait depuis des années. Nous avons des centres dynamiques et connus. Egalement une communauté qui s'accroît ; l'Administrateur nous a promis une trentaine de nouveaux postes dont les recrutements vont commencer dès l'année prochaine. Le programme doctoral, grâce au travail de Philippe WEIL, a été entièrement renouvelé. Nous avons des priorités de recherche. Nous savons ceux sur quoi nous voulons mettre l'accent et ceux sur quoi nous avons, en quelques années, la capacité d'investir et pour lesquels nous voulons devenir internationalement reconnus.

Nous avons un système, certes informel et encore à rôder, mais qui permet de faire un système de *check and balance*.

Enfin, nous avons l'équipement intellectuel, humain et matériel, grâce au médialab, qui nous permet de capter cette chance qu'offre le numérique d'intégrer des données et des savoirs.

Telle est la mission qui m'a été confiée par Richard DESCOINGS il y a deux ans, extraire les missions de recherche et proposer une organisation. Nous sommes en ordre de marche. Si le Conseil d'administration approuve notre travail, il ne reste plus qu'à le mettre en œuvre. Je vous remercie.

**M. le PRESIDENT.**- Je passe la parole à M. SIRINELLI, membre de notre Conseil et historien. Il me vient à l'esprit deux plaisanteries. Un grand philosophe italien, Benedetto CROCE à qui on demandait s'il fallait enseigner l'histoire contemporaine répondait "*Oui, mais l'histoire contemporaine, c'est toute l'histoire.*" Autre plaisanterie, celle d'un prix Nobel de physique qui, en 1993 a dit : "*L'événement majeur du dernier demi-siècle est la disparition de l'Union soviétique. Je constate qu'elle n'a été prévue par aucun professeur et aucun département de sciences politiques. Je suggère donc le transfert complet des ressources des départements de sciences politiques aux départements d'histoire*" !

**M. SIRINELLI.**- Merci. Je serai très court, car ce matin, vous nous conviez à un très large inventaire de nos disciplines et centres de recherche d'une part, et, parce que nous venons d'entendre l'exposé très complet de notre Directeur scientifique, d'autre part. Une troisième raison est que, en tant qu'universitaire, je suis impatient d'entendre les avis et remarques de notre Conseil qui, pour nous, sont toujours très précieux. Je suis donc impatient de passer à l'étape suivante, à savoir les avis des Administrateurs.

Le point de départ de mon intervention est une remarque importante de Bruno LATOUR à l'instant : le nombre limité de nos disciplines. Nous sommes tout à fait différents d'un établissement universitaire classique, dans la mesure où nos disciplines se comptent sur les doigts d'une main. C'est essentiel, cela fait partie de notre identité scientifique. En même temps, comment transformer ces doigts d'une main en une force de frappe ? Il est important d'y réfléchir, car il faut que notre Conseil ait conscience que nous sommes très loin de l'arc-en-ciel scientifique d'un établissement universitaire classique. Nous avons cinq disciplines, là où les grandes universités en ont parfois vingt ou trente, depuis les sciences dures jusqu'à la myriade des sciences sociales. Nous sommes dans une situation très particulière, je ne dirais pas inédite, mais dans le paysage français, c'est une situation incontestablement spécifique.

En même temps, notre Président nous rappelait à juste titre que ces cinq doigts d'une main constituent un statut intellectuel dans la mesure où il s'agit de sciences politiques au sens large du terme, pas seulement la science politique dont vont nous parler nos collègues dans un instant, mais ces sciences politiques qui sont une réflexion sur la vie de la cité. Mes collègues et moi-même réfléchissons tous ici sur des objets proches : le lien politique, c'est la science politique ; le lien social, c'est la sociologie ; le lien économique, c'est l'économie ; le lien juridique, c'est le droit et l'histoire qui, ne vient pas nouer en gerbe les quatre précédentes, mais vient leur conférer de l'épaisseur chronologique.

De ces cinq doigts, nous pouvons faire une force de frappe scientifique et de cette faiblesse apparente, nous pouvons faire une réelle force dans le paysage intellectuel, non seulement français, mais international. Il est important d'en avoir conscience car ce matin, nous sommes conviés à une réflexion sur notre politique scientifique, nous réfléchissons donc à notre identité intellectuelle, ce que nous avons été et ce vers quoi nous aspirons à aller.

Concernant la discipline que j'évoque devant vous, nous sommes dans la même contradiction apparente. Par rapport à tout le champ historique, l'histoire à l'IEP couvre un segment chronologique très bref. Nous ne parlons en effet que de l'histoire contemporaine. Le Président CASANOVA a eu des mots flatteurs sur cette histoire contemporaine ; il reste qu'elle n'est qu'une mince pellicule de temps à l'échelle des millénaires. Ici, le petit nombre d'historiens que nous sommes, ne traitons que cette mince pellicule

de temps. En même temps, on retrouve ici cette interaction entre forces et faiblesses. Cette faiblesse apparente peut devenir une force si nous faisons de cette mince pellicule de temps la pointe du diamant, la force de pénétration dans ce paysage plus large. Pourquoi ? Car nous nous appuyons sur une tradition et j'attirerai l'attention sur ce point, notre rôle c'est d'anticiper, de se tourner vers l'avenir, mais en même temps, il faut conforter et préserver ces acquis.

Concernant la discipline historique, de fait, nous avons reçu un héritage. Il convient ici de rendre hommage à notre Président pendant un quart de siècle, René REMOND. Quand on parle à l'étranger de Sciences Po, souvent, on évoque cette tradition de l'histoire politique dont il faut avoir en tête qu'elle a connue, au fil des dernières décennies, une reviviscence. Elle était assez atone dans les années 1950. Cette histoire politique a donc commencé par pratiquer une sorte de reconquête intellectuelle scientifique dont le berceau a été Sciences Po. Nous devons aller de l'avant mais aussi, faire fructifier cet acquis. Nous avons, les uns les autres, conscience d'avoir un héritage à enrichir.

Dans cette tradition, cet héritage, il y a d'autres versants. A côté de l'histoire politique, il y a l'histoire des relations internationales. Déjà, dans l'Ecole libre des sciences politiques, il y avait ce que l'on appelait l'histoire diplomatique. Mes collègues spécialistes de l'histoire internationale ont à cœur d'aller de l'avant tout en se demandant si les relations internationales ne sont pas en elles-mêmes une discipline qui dépasserait la simple discipline historique. Par exemple, à la LSE, les relations internationales constituent une discipline propre.

Enfin, un troisième volet, plus récent, est l'histoire culturelle. La discipline historique a connu plus récemment un développement très fécond de ce que l'on appelle l'histoire culturelle. Depuis une dizaine d'années, nous essayons de faire de Sciences Po une sorte de pépinière de l'histoire culturelle, Là encore, il s'agit donc d'une avancée dont Sciences Po est un des épicentres.

A travers ces propos sans doute trop généraux, on perçoit donc l'identité intellectuelle des historiens de l'IEP : assumer que nous faisons de l'histoire proche mais, en même temps, assumer cette sorte d'interaction qui fait la spécificité de notre discipline, interaction entre le passé proche et l'épaisseur historique. C'est ce qui fait la force de l'histoire telle qu'elle a été pratiquée à Sciences Po depuis des décennies. Cet héritage, c'est donc aussi cette interaction entre une histoire que l'on appelle du temps présent qui nous permet, aux côtés des autres sciences politiques que j'évoquais il y a un instant, de figurer aux côtés des quatre autres doigts et le remplacement de toutes ces questions dans l'épaisseur chronologique, historique qui leur confère encore plus de densité.

Cela nous permet, et c'est le troisième élément de cette identité scientifique, de pratiquer une sorte de transdisciplinarité. Parmi nos collègues historiens, si certains ont choisi d'être à Sciences Po plutôt que dans d'autres établissements universitaires parisiens, c'est parce que nous avons conscience qu'ici, il y a cette façon un peu particulière de pratiquer l'histoire en dialogue avec les autres sciences sociales et, plus exactement, parmi elles, les sciences politiques.

Enfin, notre rôle pour aller de l'avant, c'est de s'assigner un certain nombre d'objectifs. Ils peuvent être le constat de faiblesses ou de limites, donc des segments de notre paysage à colmater pour aller de l'avant.

Premièrement, renforcer notre communauté d'historiens. Au sein de la Fondation, il y a un certain nombre de statuts, notamment celui de professeurs. En dix ans, nous avons doublé le nombre de professeurs, ce qui est considérable. Nous étions vingt-cinq pour toutes les disciplines, nous sommes passés à cinquante-deux. Il faut encore aller de l'avant, car toute personne recrutée représente une spécialité, une identité, mais en même temps, les phénomènes de transdisciplinarité peuvent opérer. Nous souhaitons continuer à recruter, notamment, sur des postes de professeurs d'université.

Deuxièmement, se renforcer, c'est aussi renforcer le Centre d'histoire. Il y a de très grands laboratoires de sciences politiques qui sont les fleurons de notre maison. Le Centre d'histoire est plus modeste, plus jeune. Grâce à l'appui de l'Administrateur, nous avons deux chercheurs Fondation, plus beaucoup d'académiques de Sciences Po, les professeurs et maîtres de conférence, plus toute une mouvance de gens extérieurs à la maison qui ont fait le choix de travailler avec nous. Il y a trois cercles concentriques. Nous ne pouvons aller de l'avant que si nous continuons à recruter des chercheurs Fondations et à renforcer le premier cercle. C'est l'objectif que nous nous sommes assigné.

Troisièmement, il convient d'être davantage visible dans le paysage historiographique français, dans son versant institutionnel. Nous avons installé, ici à Sciences Po, le comité français des sciences historiques, l'instance qui représente vis-à-vis de l'étranger la discipline historique. C'est une forme de reconnaissance indirecte, par la communauté des historiens français, de notre importance dans le paysage.

Enfin, il se pose les questions plus techniques, mais importantes. Nous travaillons surtout sur l'histoire du temps présent. Ce n'est pas simplement l'histoire directement contemporaine, c'est le dernier demi-siècle, depuis la seconde guerre mondiale, mais les enseignements dispensés à l'IEP dans le cadre des enseignements sont les XIXe et XXe siècles et il convient donc de continuer à enseigner le XIXe siècle. Nous aurons à nous poser la question dans les recrutements que j'évoquais, de savoir s'il n'y aurait pas lieu de recruter des collègues spécialistes de ce XIXe siècle.

Et puis, nous sommes une institution universitaire à vocation internationale, c'est ce que nous sommes, c'est ce que nous visons à être encore davantage. Quand on observe ces grandes institutions internationales, souvent, l'histoire y est mal représentée. Quand on regarde le fameux classement de Shanghai, dans ces universités qui tiennent le haut du classement, l'histoire est souvent mal ou peu représentée. Je parlais plus haut des spécificités de notre maison : il apparaît bien que préserver la place de l'histoire dans notre dispositif scientifique d'une part, et dans notre dispositif d'enseignement d'autre part, serait ajouter à notre identité.

**M. le PRESIDENT.**- Nous allons écouter M. WEIL, qui dirige l'Ecole doctorale et qui intervient en accord avec Jean-Paul FITOUSSI, qui n'a pu être présent.

**M. WEIL.**- Merci, Monsieur le Président, de m'avoir invité à participer à vos débats. J'étais venu avec ma casquette d'économiste, mais comme Bruno LATOUR a parlé de ce qui se passait à l'école doctorale, je mettrai encore plus brièvement cette casquette de directeur de l'école doctorale pour développer plutôt les synergies entre les politiques scientifiques et ce que nous avons fait à l'école doctorale.

Les développements récents en économie s'inscrivent en un double mouvement à la fois un changement macroéconomique ou global et un changement microéconomique plus spécifique à la France. Depuis un certain nombre d'années, l'économie a la chance de s'être organisée en tant que discipline au niveau international de façon extrêmement claire et intégrée dans le sens où les contacts et échanges internationaux, multiples et divers, sont très bien organisés. Les économistes circulent entre l'Amérique du nord, à l'intérieur de l'Europe, sans l'ombre d'une difficulté. Il y a un marché organisé pour placer les économistes.

A cet égard, Sciences Po s'inscrit dans ce mouvement global, mouvement qui a affecté le développement de l'économie à Sciences Po, ce qui rend très facile la mesure de la qualité d'un économiste, celle d'un curriculum vitae, comme peut l'être celui d'un mathématicien pour savoir s'il s'agit de quelqu'un de créatif ou pas.

L'aspect plus local est qu'il y a une profonde révolution de l'état de la science économique en France, révolution engagée en grande partie par le regretté Jean-Jacques LAFFON et Jean TIROLE. La révolution consiste dans le fait que désormais, le système écologique des économistes en France est capable de se reproduire lui-même. Autrefois, les très bons économistes français n'étaient pas au contact des étudiants. Le système envoyait certains économistes se former aux Etats-Unis et quand ils revenaient, ils se retrouvaient dans les centres de recherche mais ils n'avaient pas d'étudiants. Génération après génération, cela s'est reproduit pendant vingt ans.

Tout cela a changé, Jean-Jacques LAFFON et Jean TIROLE ont montré que l'on pouvait procéder autrement. Sciences Po s'engage délibérément sur le même chemin en se rendant compte qu'il est tout à fait possible, souhaitable et nécessaire de former nos excellents étudiants qui constituent nos atouts à ce qu'est l'économie moderne. Ce qui a dicté l'organisation des économistes à Sciences Po, c'est la nécessité d'offrir une formation complète, solide et moderne à nos étudiants dans ce qui fait le grand vocabulaire de la science économique. Les étudiants doivent être capables d'être formés en microéconomie, en macroéconomie, en économétrie et d'acquérir, dans les champs de spécialisation qu'ils souhaitent, une formation d'excellence. Il s'agit donc de combiner une formation générale et une formation de spécialiste.

Cela a dicté les types de recrutement de ces dernières années. Grâce à l'extrême dynamisme de notre maison, nous nous sommes enrichis de deux spécialistes d'économie internationale, avec quelqu'un qui fait de l'économie industrielle, de l'analyse publique, de l'économie du travail. Ces gens ont été choisis pour l'excellence de leur curriculum vitae et parce qu'ils complétaient notre portefeuille de compétences. En même temps, ces personnes étaient attirées par la spécificité de notre maison, à savoir l'interaction avec les autres disciplines. C'est relativement plus facile pour nous que dans d'autres disciplines. Nous sommes capables d'identifier rapidement les recrues éventuelles. Tout naturellement, les objets sur lesquels nous désirons travailler sont ceux de cette maison ; sinon, les gens iraient sans doute ailleurs.

Le principal atout de notre maison, outre sa gouvernance forte, c'est que nous ayons de fantastiques étudiants que l'Ecole d'économie de Toulouse ou celle de Paris ont plus de mal à trouver. Toulouse, par exemple, s'inquiète de savoir comment créer le vivier d'étudiants de premier cycle que Sciences Po a, qu'ils n'ont pas et qu'ils comprennent bien comme étant la recette de notre succès. Il y a une attirance que nous désirons exploiter de notre maison pour les enseignants et les étudiants et nous souhaitons continuer dans cette direction.

A côté de la création d'un département en économie actuellement, il y a une nécessité absolue de s'adosser à des structures d'organisation des données qui sont fortes. L'économie n'est plus ce qu'elle était autrefois, lorsque l'on pouvait faire avec bonheur uniquement de la théorie économique. Les aspects empiriques et expérimentaux d'économies sont fondamentaux. A cet égard, les deux centres de recherche, l'OFCE et le GEM, sont une ressource exceptionnelle pour Sciences Po. L'OFCE, qui a un volet de recherche et de prévision, est une source fondamentale de données. C'est un atout que nous devons exploiter et que nos concurrents n'ont pas. Dans la mesure où l'économie s'impose de façon pertinente en termes de politique économique, il est fondamental de pouvoir nous appuyer, via l'OFCE et ses chercheurs, sur une organisation méthodique de la collecte et de l'utilisation des données, afin de confronter nos théories à la pratique et pouvoir parler d'évaluation des politiques publiques, d'expérimentation. Le développement est un autre domaine dans lequel nous désirons nous investir.

Le problème de la politique scientifique pour l'économie est assez facile à résoudre, car les critères sont simples, clairs et relativement transparents. Nous sommes un groupe d'économistes qui partagent les mêmes valeurs et, avec le soutien de la maison, nous avons beaucoup progressé et j'espère que nous pourrions continuer.

Pour ce qui est de l'école doctorale, la réforme des programmes de formation doctorale s'appuie sur un grand standard international. Actuellement, il y a les formations du niveau M qui sont déconnectées de la thèse. Les thèses durent longtemps, les étudiants ne commencent à y penser que lorsqu'ils ont achevé leur formation au niveau M. Nous avons décidé d'intégrer les parties masters, cours et thèses, des programmes doctoraux, afin que les étudiants puissent réfléchir à leur thèse pendant qu'ils acquièrent leurs connaissances. L'idée est d'offrir un parcours plus balisé, mieux encadré vers le doctorat pour, si possible, attirer les meilleurs de nos étudiants et des étudiants internationaux jusqu'au doctorat.

Nous avons organisé ces programmes doctoraux en cinq ans, deux années de cours et trois années de thèse. Cela étant, il est important d'encourager la transdisciplinarité. Bruno LATOUR et moi-même avons appelé le principe "discipline plus". Les étudiants qui désirent acquérir au niveau du doctorat des compétences transdisciplinaires doivent être incontestables dans au moins une discipline. Le premier programme "discipline plus" organisé à la rentrée sera celui de relations internationales. Il s'adossera soit sur l'économie, soit sur la science politique, soit sur l'histoire. Les étudiants suivront la partie fondamentale, obligatoire des cours de la discipline qu'ils auront choisie et ils recevront une formation spécifique à l'international. On peut en imaginer d'autres comme le développement durable.

Les cours fondamentaux des programmes doctoraux seront ouverts aux étudiants des masters dits ex-professionnels de Sciences Po. Ces étudiants pourront intégrer ces cours dans le tronc commun de ces formations. Cela participera à la refondamentalisation de la formation de nos étudiants, qui pourront intégrer des cours de recherche dans leur parcours de formation de master.

**M. le PRÉSIDENT.** - La parole est à M. PERRINEAU.

**M. PERRINEAU.** - Merci de votre invitation pour faire un rapide tour d'horizon de la science politique à Sciences Po. Le Président de la Fondation rappelait qu'ici, la science politique s'est toujours déclinée au pluriel. C'est important quand on parle de l'état de la science politique à Sciences Po et de l'état de la science politique plus globalement dans le paysage universitaire français.

A Sciences Po, la science politique, ce sont des enseignements. J'ai repris la vingtaine de cours sur des objets politiques dans le premier cycle et le deuxième cycle de Sciences Po et ai regardé par qui ils étaient professés : neuf sont professés par des professeurs de science politique, six par des professeurs de droit, cinq par des professeurs d'histoire. C'est ce qui fait la force et l'intérêt de notre maison. Il ne faut surtout pas que l'ensemble de ces cours de science politique soient professés par des professeurs de science politique car alors, nous ferons ce qui se fait ailleurs et qui n'est peut-être pas totalement enviable.

La science politique à Sciences Po, ce sont aussi des chercheurs, des personnels professeurs et chercheurs et dans ce que le directeur scientifique indiquait, on voit que la majorité des permanents de notre institution relève de la science politique. Ce sont également des institutions : une association professionnelle que nous accueillons ; des laboratoires, essentiellement le CEVIPOF, le CERI et le centre d'études européennes ; ce sont des publications, la « *Revue française de science politique* », les Presses

de Sciences Po. Mais ce sont relativement peu d'étudiants. Les étudiants en science politique *stricto sensu*, il n'y en a pas ou très peu.

La science politique à Sciences Po, c'est enfin et surtout une histoire et une conception de la discipline. C'est une histoire, celle de l'émancipation lente, mais pas conflictuelle vis-à-vis des cadres théoriques et institutionnels du droit public, à partir de laquelle la science politique est née. Cela s'est fait autour d'individus prestigieux : André SIEGFRIED, Raymond ARON, Jean-Jacques CHEVALLIER, François GOGUEL, Alain LANCELOT, Georges LAVAU, etc.

Cela s'est fait aussi autour d'entreprises collectives. C'est la création en 1945, de l'IEP et de la Fondation qui a géré d'importants services de documentation et de recherche et qui donne à cette science sociale en France un profil particulier. Aucune autre science sociale n'a une fondation nationale, ce qui explique peut-être certains problèmes internes à cette discipline et qui existent à un degré moindre dans d'autres disciplines.

Cela a été la création en 1971, d'une agrégation, dont le premier Président de jury était François GOGUEL. Aujourd'hui, cette agrégation n'est plus que marginalement porteuse –et c'est une litote- de la conception de la science politique telle qu'on l'a à Sciences Po. C'est la création plus tard, d'une section au CNRS qui rassemblait les politistes, les philosophes et les juristes. Aujourd'hui, nous sommes avec les sociologues du travail. Je m'adresse à Mme de LAMBERTERIE, je ne sais pas si c'est une solution qu'il faudrait maintenir *ad vitam aeternam*. Il faudrait peut-être envisager que la science politique puisse s'épanouir avec des disciplines différentes.

C'est une histoire, mais c'est une conception bien particulière. Dans cette maison, depuis des décennies, nous avons la volonté de porter un projet d'interprétation "scientifique" et pluraliste des faits politiques. Or, quand on regarde l'évolution de la discipline, on est passé d'une conception ouverte à une conception fermée et sclérosée qui n'évolue pas bien. Pourquoi ? Car longtemps, elle a été dans un dialogue intime avec le droit, avec l'histoire, avec la philosophie, avec la géographie. C'est ainsi que la science politique s'est développée, s'est construite ici sous la direction intellectuelle d'André SIEGFRIED, de François GOGUEL, de Georges VEDEL ou encore de Jean-Louis QUERMONNE. Or, comme toute jeune science, dans sa volonté de construction identitaire, la science politique s'est beaucoup durcie, sclérosée, refermée sur elle-même. Elle s'est de plus en plus posée en s'opposant aux disciplines dont elle était née, particulièrement le droit, mais aussi la philosophie qui est devenue le bouc émissaire de toute une série de jeunes collègues.

Je pointerai quelques symptômes de cet enclavement afin que nous n'y cédions pas, ou pas trop, car tout le monde est touché par le processus d'évolution de la discipline.

Premièrement, il y a le poids du positivisme sociologique et d'un certain scientisme antiphilosophique qui devient quasi hégémonique. Nous n'avons pas ici, à Sciences Po, à participer à cette dérive.

Deuxièmement, c'est une sociologie beaucoup plus sociale qu'individualiste et qui, quand on regarde beaucoup de ses ouvrages, est assez incapable de penser les logiques d'acteurs dans le monde politique, qui ne sont pas complètement négligeables. Il y a une posture très objectivante de la sociologie politique, qui appelle toujours un individu hyper socialisé, étroitement enchâssé dans des structures sociales, qui serait totalement prévisible dans ses pensées et ses actes, les fameuses variables lourdes. Nous aurions intérêt, dans cette maison, non pas à rejeter tout cela, mais à s'émanciper quelque peu de ce qu'est devenue une pensée dominante et très pesante pour certains.

Troisièmement, cette sociologie politique fonctionne avec un mariage beaucoup trop intime entre la sociologie politique et la critique sociale. Il y a un mélange des genres de plus en plus dominant et face auquel nous ne sommes pas à l'abri dans la maison ; il suffit de regarder certaines publications des Presses de Sciences Po marquées au coin d'un militantisme intellectuel qui n'a que peu de choses à voir avec l'analyse sereine et scientifique. Il y a une confusion des genres qui, dans d'autres instances scientifiques, serait appréciée avec modération. Nous devons être vigilants.

Quatrièmement, il y a la mise en place de ce qu'il faut appeler une véritable prêtrise intellectuelle, avec son régime de vérités, ses mécanismes de problématiques légitimes, ses métalangages, et son catéchisme qui est devenu la sociologie historique.

Face à ces dérives -j'en ai pointé quatre, il y en a d'autres- dont les remous se font sentir jusqu'à l'intérieur de l'institution ; il y a nécessité de maintenir ici la colonne vertébrale de notre identité intellectuelle. Le directeur scientifique dit dans son document que "*Sciences Po doit rester fidèle à son nom et à sa tradition : les sciences politiques.*" J'assentis totalement à cet objectif.

En conclusion, cela veut dire refuser une démarche d'une science politique qui ne se vit que comme une sociologie du politique, et qui est marquée par un véritable fétichisme de la position sociale et qui est incapable de penser ce qui, pour nous, est essentiel : l'autonomie de la politique, l'autonomie des constructions idéologiques, l'autonomie des courants de pensée. Il faut être vigilant, car nous sommes touchés : l'Association française de science politique est atteinte, la Revue française et certaines de nos publications le sont également.

Par ailleurs, il faut privilégier et perpétuer ce qui a fait le patrimoine intellectuel et notre visibilité intellectuelle dans le paysage français, européen et international. C'est quoi Sciences Po en matière de science politique ? Je reviens d'un colloque à Oxford. Pour les collègues britanniques que j'y ai rencontrés, ce sont cinq éléments essentiels.

C'est la grande tradition d'analyse du vote : André SIEGFRIED, François GOGUEL, Alain LANCELOT. Il ne s'agit pas simplement des grandes enquêtes, de ceux qui commentent comme les sondeurs, les grandes enquêtes. Ce sont ceux qui savent commenter l'acte électoral, l'analyser à partir des données d'enquêtes et à partir des résultats réels du vote, de la géographie électorale. Pour cette grande tradition, le vote ne peut être uniquement compris à partir de grandes enquêtes par sondage.

Ce qui est également clairement identifié comme étant de Sciences Po, c'est l'histoire politique : René REMOND et tous les historiens de la maison qui l'ont entouré.

Ce sont les relations internationales. Même si, aujourd'hui, on peut considérer que Sciences Po est moins associé à cela et que pour l'avenir, c'est un domaine à reconquérir.

C'est aussi, l'analyse des institutions. Lors de ce colloque à Oxford sur les mutations du *leadership* présidentiel sous la Ve République, il y a eu six communications de collègues britanniques. Sur ces six communications, on a cité des juristes, des philosophes, mais pas une étude de science politique et de science politique française. Pas une !

Cette analyse des institutions, qui a été portée par François GOGUEL et par le doyen VEDEL, qui est portée aujourd'hui par Olivier DUHAMEL, doit véritablement être un des éléments marqueurs identitaires forts de la maison.

Enfin, c'est l'analyse des grands courants de pensée politique telle que l'a pratiquée Jean TOUCHARD, l'homme qui a fondé le CEVIPOF.

Dans le cadre de ce recentrage, sur le meilleur du patrimoine intellectuel de Sciences Po, le centre de recherches politiques de Sciences Po, après une réflexion menée en commun avec le CNRS et la FNSP, a redéfini son périmètre. Le CEVIPOF, pour les années qui viennent, s'est recentré sur son « cœur de cible » : l'analyse de la pensée politique et des grands courants de pensée politique, d'une part ; l'analyse du cœur de la vie politique, le vote, les partis, les institutions, d'autre part. Les chercheurs qui ne se retrouvent pas dans ces deux marqueurs identitaires, ceux qui s'intéressent davantage aux politiques publiques ou qui ont une conception très sociologique du politique ont choisi de rejoindre le centre d'études européennes.

Egalement, avec l'Assemblée nationale et le Sénat, nous avons créé un groupe d'études sur la vie et les institutions parlementaires (GEVIPAR), dont la commission comprend l'Administrateur, le Président de la Fondation, Olivier DUHAMEL, Guy CARCASSONNE, moi-même, un représentant de l'Assemblée nationale et un représentant du Sénat, et dont le secrétariat est confié à un jeune chercheur du centre d'études européennes, Olivier ROZENBERG ainsi qu'à un administrateur de l'Assemblée nationale.

Deux signaux qui montrent que l'on cherche à se refondamentaliser sur l'héritage intellectuel le plus fondamental de Sciences Po.

Dernier point, pour le directeur de centre que je suis, il y a deux conceptions d'un centre de sciences politiques. Celle que nous avons longtemps portée, qui consiste à dire qu'un centre de sciences politiques, autour de l'objet politique, cherche à rassembler différents regards disciplinaires qui nous permettent de mieux comprendre les objets politiques. Si tel est le choix, les centres doivent être des équipes dans lesquelles il y a des juristes, des philosophes, des sociologues, des psychologues, des historiens, des sémiologues et des politistes. En tant que directeur de centre, cela ne m'intéresse pas de concevoir un centre de sciences politiques pour la seule science politique normale et normalisée. Une telle conception d'un centre est mauvaise, en tout cas, elle ne correspond pas à l'identité intellectuelle profonde de cette maison.



**M. le PRESIDENT.**- La parole est à M. LEQUESNE, directeur du centre d'études et de recherches internationales.

**M. LEQUESNE.**- On m'a demandé un exercice qui consiste à présenter une structure, le centre d'études et de recherches internationales que je dirige depuis janvier dernier. Je ne reviens pas sur l'histoire. Il a été créé en 1952 sous le patronage de René REMOND et Jean-Baptiste DUROSELLE. En 2009, dans le paysage des sciences sociales françaises, c'est un des centres les plus importants par le nombre de ses chercheurs, qui opèrent au sein de la Fondation avec des moyens qui sont essentiellement alloués par la Fondation Nationale des Sciences Politiques mais pas seulement puisque, dans le cadre d'un accord avec le CNRS, nous avons un partenariat ; il nous fournit une partie du personnel et des frais de fonctionnement.

Concrètement, ce sont cinquante chercheurs et enseignants-chercheurs permanents auxquels s'ajoute une vingtaine de personnels d'accompagnement de la recherche, plus des chercheurs associés qui sont des collègues spécialistes des sciences sociales qui ont une affiliation principale dans une autre institution et qui, sur la base de programmes et de projets, participent à certains travaux du CERI.

En termes disciplinaires, la science politique au singulier domine, mais pas seulement. C'est un élément qui va dans le sens de ce que Pascal PERRINEAU disait. Nous avons aussi des sociologues, des économistes, des anthropologues. Nous travaillons à partir d'entrées disciplinaires différentes.

En termes méthodologiques, la tradition du CERI, qui se perpétue bien aujourd'hui, est plutôt celle des études qualitatives que des études quantitatives, même s'il n'y a pas de rejet du quantitatif. Il y a principalement trois objets d'étude.

Le premier est l'étude des aires culturelles. Certains parleraient de sociologie politique de l'aire culturelle. C'est une approche qui consiste, à partir d'un terrain particulier, à regarder toutes les aires et régions du monde, mais en s'extrayant d'un regard purement ethnographique, donc en se posant des questions de science politique ou de sociologie générale. C'est un point très important qui est vraisemblablement notre valeur ajoutée ; on a plusieurs fois cité la LSE, son département de relations internationales s'interroge sur le choix fait il y a dix ans, de la disparition des aires culturelles. A l'époque, la tendance, également vraie aux Etats-Unis, consistait à donner moins d'importance aux aires régionales et aux pays. Aujourd'hui, par exemple, le spécialiste du Moyen-Orient vient de prendre sa retraite à la LSE ; il n'y a plus d'arabisant qui puisse véritablement fournir des travaux d'analyse de la politique de la zone Moyen-Orient monde arabe. Cela a comme conséquence que nos chercheurs sont constamment sur le terrain, ce qui explique qu'en termes budgétaires, le CERI soit un consommateur de missions. C'est là le cœur de notre métier.

Deuxième axe qui a existé depuis toujours au CERI, c'est l'étude des relations internationales, domaine relativement délaissé aujourd'hui par les sciences sociales françaises en comparaison des pays qui nous entourent et que j'entends personnellement non seulement conserver, mais renforcer au CERI. Nous avons besoin de nouveaux chercheurs sachant que les relations internationales ne signifient pas uniquement des relations interétatiques. C'est aussi, s'interroger sur la philosophie des conflits, le rapport guerre/paix, la question de l'immigration, les risques sanitaires, l'environnement comme enjeux globaux.

Troisième domaine, historiquement le plus jeune, c'est l'économie politique internationale. C'est s'interroger en politiste sur les phénomènes économiques et, avec une connaissance des mécanismes de l'économie, se poser des questions du politiste sur l'institutionnalisation, le pouvoir, la légitimité, etc. C'est très important. On a parlé de l'évolution de la science économique en France. Elle évolue beaucoup vers la modélisation, mais avoir d'autres regards sur l'économie avec une interaction forte avec les autres sciences sociales est également très important.

Notre recherche collective s'inscrit dans les axes définis par la Direction scientifique. Sur les quinze projets classés récemment par le comité scientifique, neuf impliquent des chercheurs du CERI. Mais comme il n'y a jamais de politique scientifique purement centralisée, nous avons également défini, au sein du CERI, un certain nombre de thèmes de recherche avec un processus, là aussi *bottom up*, car on est tous d'accord pour dire que l'on ne décrète pas les sujets sur lesquels on demande aux équipes de recherche de se pencher, cela ne peut correspondre qu'à des intérêts intellectuels. Aujourd'hui, nous en avons cinq : les trajectoires historiques de l'Etat ; sortir de la violence ; régime politique et identité collective ; économie politique internationale ; migrations et relations internationales.

Un mot sur deux axes qui s'ajoutent et qui sont le résultat de notre participation au programme européen de recherche. Nous accueillons un projet sur les questions de sécurité intérieure au sein de l'Union européenne, et un projet pour s'interroger sur l'Union européenne comme acteur international.

En termes de production, environ cent réunions scientifiques sont organisées chaque année. En octobre prochain, nous aurons un grand colloque qui est un projet de laboratoire sur les résonances internationales des changements en 1989, en Europe. Nous accueillerons des universitaires, mais aussi un grand acteur, Vaclav HAVEL, qui a accepté de s'adresser à la communauté des étudiants et des chercheurs de Sciences Po.

Enfin, notre politique de publication consiste à avoir des collections propres au centre en langue française et en langue anglaise. Nous nous rendons compte que, pour la diffusion internationale de nos travaux, nous sommes obligés de faire l'investissement de la langue anglaise. Au moment où l'on s'interroge beaucoup, aux Etats-Unis, sur la connexion des sciences sociales et de ce que l'on pourrait appeler l'environnement politique et social, je me réjouis que le CERI fasse de la recherche fondamentale, mais que nous en profitions aussi pour être ouverts à d'autres formes de diffusion de la connaissance. Nos chercheurs participent aux travaux d'expertise, ils sont présents dans les médias, ils font de la formation. Nous avons un partenariat avec les entreprises. Cette interaction est très importante, car je me méfie de l'enfermement de l'intelligence. Nous devons confronter nos savoirs à d'autres savoirs. J'ajoute qu'au moment où nous réfléchissons tous à la manière de financer nos institutions c'est aussi, une façon d'apporter des ressources complémentaires tout en gardant la maîtrise de la définition des objectifs, ce qui est un point très important pour nous, universitaires.

Pour ce qui est du rapport avec l'enseignement, en regardant il y a quelques jours les rapports d'activité des chercheurs, j'ai pu noter que 90 % d'entre eux participent à l'enseignement à Sciences Po. Dans le cadre des réformes qui sont menées actuellement, nous pourrions encore améliorer cette situation. La particularité actuelle de la participation des chercheurs du CERI est que ce sont plutôt des enseignements sous forme de séminaires ou de cours en rapport avec l'objet d'étude. On pourrait envisager que les chercheurs s'investissent davantage dans des cours généralistes.

Notre travail se fait dans une interaction permanente avec les universités et centres de recherche français, les unités de recherche et d'enseignement de la maison mais aussi, internationales. On a cité LSE, Columbia, je pourrais ajouter Oxford, l'université de l'Arizona, etc. Ce sont des partenaires avec lesquels les chercheurs travaillent. Cela implique la mobilité de nos jeunes chercheurs et je trouve cela très bien. Comme un bibliothécaire ne doit pas retenir ses livres, un directeur de centre ne doit pas retenir ses chercheurs mais au contraire, les encourager à voyager... et à revenir, bien entendu !

**M. le PRESIDENT.**- Merci. Dans les derniers propos de notre ami LEQUESNE, par "sciences" pris au sens large, nous devons entendre dans cette maison les réflexions sur l'action, les normes, le conseil, l'expertise, la consultation. Nous devons clairement l'afficher. Un chercheur qui consulte, un chercheur qui donne des conseils, un professeur qui contribue à édicter des normes - je pense aux juristes - contribuent à l'effort scientifique et intellectuel conforme à notre rôle. Cela renforce notre compétence, notre influence et notre prestige. Notre maison doit réfléchir en termes scientifiques, mais en vue de l'action. Nous ne devons absolument pas avoir une attitude strictement spéculative et extérieure à l'action.

Le débat est ouvert.

**M. LANCELOT.**- Je tiens à parler aujourd'hui, car après avoir lu la note qui nous a été donnée, j'ai le sentiment que la Fondation Nationale des Sciences Politiques était dans une situation difficile. J'ai le sentiment que cette expression même disparaît progressivement au profit de "Sciences Po", dont on ne sait pas s'il s'agit de l'IEP ou de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Or, il faut faire une différence.

Nous sommes au Conseil d'administration de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Il importe d'accorder à ce nom la responsabilité qui doit être la sienne : une fondation, une fondation nationale des sciences politiques. Une fondation n'est pas une université et ne doit pas en être une. Il n'est pas question d'être une université parmi les universités alors que nous n'en sommes pas une. Nous sommes une fondation nationale ; ce n'est pas l'institut d'études politiques de Paris. Il est absolument indispensable que la dimension nationale soit conservée. Et "des" sciences politiques -et pas "la" science politique, comme l'a très bien fait remarquer Pascal PERRINEAU- donc un ensemble intellectuel qui porte de très importantes directions pour ce qui peut être, non seulement une formation intellectuelle mais, aussi, des indications pour la société. Un grand nombre de ceux qui sont ici, qui sont sortis de Sciences Po et qui sont passés par l'Ecole Nationale d'Administration, savent que ce qu'ils ont appris à Sciences Po et ce qu'ils ont appris à l'ENA n'est pas exactement la même chose, mais qu'il y a une dimension très particulière des sciences politiques qui en France, a un certain contenu.

Je trouve que la note correspond assez peu à cela et que la forme est un peu ridicule. Je ne vois pas pourquoi il y a cette mode de l'anglais à tous les niveaux. N'est-il pas possible de parler français,

même lorsqu'on voit la liste avec POLEARTH pour, ensuite voir, qu'il s'agit de la terre ? ! Est-il normal que l'on nous donne un papier de cette écriture ? ! Je trouve cela tout à fait absurde.

Je suis extrêmement surpris de voir que le mot "Europe" ne figure pas une seule fois dans ce texte, pas une seule fois ! L'idée que l'on puisse aujourd'hui parler d'un programme scientifique sans qu'une seule fois ce terme ne soit prononcé est un scandale ! En lisant cela, j'ai eu un échauffement. Ce n'est pas seulement parce que je suis Président du Conseil scientifique de la Fondation Robert SCHUMAN, mais parce qu'aujourd'hui, il est impensable de ne pas parler d'Europe quand on parle tout simplement du régime !

Pour cela, il faut d'autres méthodes que celles que nous avons eues jusqu'à maintenant pour parler de la recherche à la Fondation. Cette recherche a une histoire, un héritage qui est riche. La plupart de ceux qui ont parlé à ce sujet savent de quoi ils parlent. Lorsque l'on parle des idéologies, cela a été un élément clef dans la formation d'un certain nombre de gens qui sont ici, dans la filiation de Jean TOUCHARD, de René REMOND. Cela nous appartient et il n'est pas question de ne pas l'entretenir. Dans le domaine des forces politiques, nous sommes les seuls à avoir créé des choses importantes, qui méritaient d'être retenues et poursuivies. Or, dans ce qui est proposé, on n'en voit pas un mot ! Où sont François GOGUEL, Georges LAVAU ?! Le droit constitutionnel et le rôle du juge constitutionnel sont des éléments essentiels. Georges VEDEL nous l'a appris ; est-il possible de ne pas aller dans ce sens ? Or, la note n'en parle pas du tout !

Nous devons absolument revoir ce travail. Je voterai contre, car j'estime qu'il ne correspond pas à ce que j'attends de la politique de recherche de la Fondation. Je souhaite que l'on prenne en compte un certain nombre de choses qui viennent de loin. C'est vrai, je suis un mammoth. Comme M. GOGUEL, je suis entré à dix-sept ans à Sciences Po et y suis resté cinquante-deux ans, en passant, d'abord par le CNRS, ensuite par la Fondation Nationale des Sciences Politiques et, enfin, en ayant trouvé le moyen d'être professeur d'université après mon doctorat d'état à la Sorbonne, mais je suis resté un Sciences Po !

Je trouve que c'est un élément clef. Il ne faut pas penser que nous allons faire de Sciences Po une université. Cela peut être le cas de l'IEP comme une université parisienne, mais je ne vois pas la Fondation Nationale des Sciences Politiques devenir une université. Ce n'est pas son propos. J'ai infiniment regretté de voir un changement de cette nature pour figurer sur je ne sais quel numéro quantième du jugement de Shanghai !

**M. TERNEYRE.** - Je suis professeur de droit public et suis là au titre du Conseil national des universités, institution qui, aujourd'hui et encore plus demain, assure le recrutement, la qualification des professeurs et des maîtres de conférence, leur évaluation et promotion, y compris les gens qui sont membres de cette maison. J'ose à peine intervenir et ne vais vous parler que du droit.

Dans le questionnaire que vous avez proposé à vos chercheurs, Monsieur LATOUR, je trouve que vous devriez mettre en premier la question suivante : écrivez-vous pour être lu et compris par les autres ? Je trouve ce préalable nécessaire. Je suis professeur de droit public, je fais du droit administratif et constitutionnel et quand j'étais plus jeune, je lisais la *Revue française de science politique* pour nourrir ma réflexion juridique. Aujourd'hui, je ne trouve plus aucun travail de recherche, que ce soit de Sciences Po ou de l'université, qui me permette de comprendre les mécanismes de décisions au Conseil d'Etat, ceux des institutions normatives, les cabinets ministériels, bref, le b-a-ba de la science politique. Les ouvrages de science politique sont totalement abscons, illisibles, écrits pour les gens autoproclamés science politique. Je me demande s'ils pensent un jour, être lus par quelqu'un d'autre ? Je me dis que non, autrement, ils n'écriraient pas ainsi.

Sur le droit, puisque c'est un champ d'études que vous semblez vouloir développer, je n'ai aucune crainte, aucune objection à ce que la Fondation ou Sciences Po Paris prenne à bras le corps le droit, puisque vous recrutez des professeurs de droit qui sont des professeurs, des enseignants et des chercheurs. Nous sommes des enseignants-chercheurs. Je ne vois pas pourquoi vous recruteriez des professeurs, si ce n'est pas pour qu'ils fassent de l'enseignement mais aussi de la recherche au sein de l'institution.

Sachez simplement qu'en l'état -et j'espère que cela va changer- le fait d'être labellisé "Sciences Po" ne vous donne pas une vertu en soi. Il faudra que les centres de recherche de Sciences Po fassent leurs preuves, au même titre que les autres. Vous devez aussi savoir que le recrutement des professeurs de droit par Sciences Po est observé avec circonspection, un peu de la même façon que vous vous êtes engagés -et j'y étais tout à fait favorable- à la préparation à l'Ecole du barreau et à l'Ecole nationale de la magistrature. Vous avez d'excellents résultats, je n'ai aucun état d'âme, les universités

doivent être mises en concurrence et cela contribue à ce que les universités soient meilleures qu'avant. Mais nous serons là.

En droit, à ma connaissance, vous n'avez recruté aucun mauvais, alors que les universités en recrutent parfois. Tout ceux que vous avez ici, sont des bons, mais peut-être est-ce parce que vous avez les moyens !

**M. DUHAMEL.**- On recrute peu !

**M. TERNEYRE.**- Enfin, et je ne vais pas m'excuser même si c'est à la mode, le Conseil national des universités en droit et en droit public a énormément de mal à assurer la promotion des professeurs de droit public, notamment, ceux qui entrent chez vous. Vous n'aurez une visibilité en termes de recherche en droit que le jour où vous produirez des thèses, qui soient d'un niveau permettant aux étudiants d'être qualifiés "maîtres de conférence" et d'obtenir l'agrégation de droit pour ce qui est de notre domaine.

Le problème que rencontrent au CNU les collègues qui sont chez vous est celui-là : la direction de thèses, de thèses abouties, pour devenir des enseignants-chercheurs en soi. Ni la valeur scientifique, ni les centres de recherche auxquels ils appartiennent ne sont contestés. C'est ce problème qui pose difficulté. Pour moi, ce n'est pas un obstacle, mais pour mes collègues, c'en est un.

**M. le PRÉSIDENT.**- Je vous rassure, notre intrusion dans le droit n'est pas du tout dans un esprit de dénigrement ou de compétition...

**M. TERNEYRE.**- ... "compétition", cela me va...

**M. le PRÉSIDENT.**- ...mais, au contraire, de collaboration et de compétition également. Parallèlement aux professeurs de droit au sens strict, l'enseignement du droit à Sciences Po doit énormément aux grands praticiens, et ce de façon très ancienne. Il y a le droit international et le droit administratif enseignés dans cette maison, le cours d'ODENT est d'une certaine façon très différent, tout comme le manuel de VEDEL. Par nos praticiens, nous avons également contribué au niveau du droit et nous conserverons cette double tradition que les facultés ont rejointe et qu'elles avaient commencée, car un des plus grands cours de droit administratif à Paris a été fait à la faculté de droit par LAFFERERE, vice-président du Conseil d'Etat.

**Mme DE LAMBERTERIE.**- Dans le contexte actuel où le ministère de la recherche et de l'enseignement réfléchit sur sa stratégie, je pense que la présentation que Bruno LATOUR a faite est tout à fait exemplaire. Comme exercice, c'est un véritable travail de stratégie. Or aujourd'hui, je pense qu'il est tout à fait indispensable d'avoir une analyse stratégique de l'organisation de la recherche à Sciences Po Paris.

Mais, par ailleurs, comme il a été dit, la politique de recherche de la Fondation se situe dans un contexte national plus large. Je regrette qu'il n'ait pas été question d'autres unités de recherche qui, comme celles de Bordeaux ou de Grenoble, ont aussi une politique scientifique. Cela aurait permis de montrer les synergies entre ce qui se fait à Bordeaux ou à Grenoble et Sciences Po Paris.

Mon troisième point est un point de détail. Etant juriste, je suis très sensible à cette ouverture de Sciences Po aux sciences sociales mais je voudrais, aussi, témoigner de la capacité d'un certain nombre de chercheurs et d'équipes de Sciences Po à s'ouvrir sur les autres sciences, entre autres (exemple : les sciences de la vie avec la chaire « santé ») en coopération avec d'autres institutions comme l'université de Paris V ou l'Ecole des hautes études en santé publique.

Enfin, sur la place des recherches sur l'Europe, il me semble que si l'Europe peut être un sujet de recherche, il s'agit surtout d'un cadre géopolitique dans lequel on inscrit des recherches qui, pour beaucoup d'entre elles, sont à la fois générales et comparatives.

**Mme GUILLOU.**- Je suis à peine légitime pour prendre la parole dans une instance qui parle de science politique. Mon intervention portera plus sur la méthode pour mieux cerner la nature de notre divergence d'appréciation sur un projet que, personnellement, j'ai beaucoup apprécié en tant que démarche d'élaboration d'une politique commune de recherche. Ce qui nous sépare dans notre perception des exposés qui ont été faits, tient à notre compréhension du champ de la proposition. Pour moi, elle porte sur ce qui fait unité entre les différents centres de recherche, l'école doctorale et les capacités d'enseignement, a contrario, elle ne reprend pas l'énoncé de l'ensemble de la recherche qui est fait ici puisqu'on a entendu par ailleurs plusieurs interventions éclairantes sur les perspectives de chacun des centres de recherche pris séparément.

Comprenant cette démarche comme une démarche d'élaboration d'une politique commune de recherche, je l'ai trouvée personnellement extrêmement intéressante, mais la politique de recherche de

l'ensemble ne se réduira certes pas à cette politique commune de recherche. Cette démarche nouvelle portant sur ce qui est transversal aux centres de recherche et à l'école doctorale, a un côté innovant. Pour exposer la politique scientifique et ne pas décevoir ceux qui connaissent l'histoire de cette institution, peut-être faudrait-il présenter ensemble cette politique scientifique de Sciences Po, les politiques des centres de recherche, la politique doctorale, et ce que ces éléments font ensemble. Cela nous permettrait de comprendre mieux ce projet ambitieux.

**M. HURTIG.**- Comme tu l'as rappelé, cher Jean-Claude CASANOVA, je suis un des anciens de Sciences Po. J'y suis entré en 1948. J'ai donc soixante années derrière moi, et n'ai guère été dans une autre institution. Je n'estime pas du tout que cela me donne un avantage pour parler ici. Au contraire, je pense que c'est plutôt un inconvénient, car je suis probablement un dinosaure ; or, les dinosaures doivent faire très attention à ne pas imposer leur vision à ce qui est en train de se construire. Je ne parlerai donc pas du tout du fond. Je peux avoir une opinion, je ne la donnerai pas aujourd'hui.

Je parlerai seulement de méthode. Le sujet "politique scientifique" est inscrit depuis un an et demi à l'ordre du jour du Conseil de la Fondation. Faute de temps, à trois séances successives, il n'en a pas été question. Il en a été question une fois où, très tardivement, le directeur scientifique a pu faire un exposé alors que la moitié des participants avaient déjà quitté les lieux. Il n'y a donc eu aucun débat. En voyant à chaque fois le sujet « politique scientifique », j'avais imaginé qu'il y aurait enfin un débat, avant la définition d'une politique scientifique.

Or, la note montre la construction d'un ensemble institutionnel complexe et totalement achevé, y compris les noms de titulaires des différentes fonctions. Elle montre aussi un ensemble de priorités arrêtées et déjà exécutées. Si j'ai bien compris, des enseignants-chercheurs ou des chercheurs des centres de recherche ont présenté des projets, dont un petit nombre ont été retenus comme correspondants à ces priorités ; c'est donc déjà l'exécution de cette politique.

J'ai appris aujourd'hui beaucoup de choses sur ce qui se fait ; beaucoup d'entre elles me paraissent très bonnes. Sur d'autres, comme Alain LANCELOT, je peux avoir des réserves, mais je ne dirai pas lesquelles. Mais je ne comprends pas très bien quelle décision, à supposer que ce soit prévu, nous serions amenés à prendre aujourd'hui. Je pense que c'est essentiellement une réunion d'information ; comme telle, elle est heureuse ; mais je souhaiterais qu'un jour, à l'occasion d'une révision de la politique scientifique, le Conseil puisse être amené à donner des avis. Personnellement, je m'en garderai sans doute, pour les raisons que j'ai exposées, mais je pense que d'autres membres du Conseil pourraient être amenés à le faire.

**M. RIGAUD.**- Mon intervention se situe dans la suite de ce qu'a dit Alain LANCELOT, sur la nature profonde de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Il a ajouté "*nous ne sommes pas une université.*" Dieu sait que l'aspect enseignement, la présence d'universités, d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants et de chercheurs est absolument fondamentale dans cette maison, pour tout le monde. Mais il y a une particularité.

Dans un papier qui a été diffusé, il était fait état d'un certain nombre de gens qui participent à la fonction d'enseignement et que l'on appelait plus ou moins les intervenants extérieurs nommés avec des guillemets significatifs « maîtres de conférences ». Il y a une des particularités de cette maison, pour des gens comme moi comme beaucoup d'autres. Je ne sais pas quelle est la plus grande dette que j'ai envers Sciences Po, de m'avoir formé ou de m'avoir donné pendant vingt-cinq ans la possibilité d'enseigner ; un enseignant amateur certes, occasionnel même, mais que cela a passionné. Dans toutes les aventures humaines que j'ai pu vivre, les liens que j'ai gardés avec mes anciens élèves dont certains d'ailleurs, sont dans ce Conseil, sont une des plus belles.

Monsieur le Président, lorsque vous avez évoqué la part des praticiens dans l'enseignement lui-même, vous avez cité le cours d'ODENT. Nous sommes tous passés par ce cours. Ce que l'enseignement, la transmission peut apporter en termes de réflexion sur son propre métier, sur son propre itinéraire, soit dans une conférence, soit dans un cours -j'ai fait les deux- est absolument fondamental. Je ne veux pas du tout mettre ces enseignants occasionnels sur le même plan que ceux dont c'est le métier d'enseigner, mais une des particularités de cette maison est précisément cette participation, y compris ici, de tous ceux qui ont été formés par cette maison et qui ont ce lien et un certain nombre de fonctions d'enseignement qui traduisent la reconnaissance qu'ils doivent à cette maison en lui apportant leur concours.

Ce que je dis pour l'enseignement vaut aussi, dans un certain nombre de cas, pour la recherche. Je dis à tous ceux qui s'intéressent à la recherche que nous sommes tous à leur disposition. Jean-François SIRINELLI parlait d'histoire culturelle. Maintes fois, j'ai participé à ces travaux. Nous pouvons peut-être, sans aucune spécialité de chercheur, apporter quelque chose aux chercheurs.

**M. PAYE.**- Comme Mme GUILLOU, j'avais compris que ce qui nous était aujourd'hui expliqué sinon proposé, était une superstructure qui établissait des liens d'interdisciplinarité, à mon avis indispensables, entre les différents types d'activité et de recherche de la maison.

Par ailleurs, j'espérais trouver dans cette liste de thèmes quelque chose qui me paraît être un élément très important : les technologies de l'information et leur évolution. Depuis une dizaine d'années, je suis très frappé par la mutation fantastique des technologies de l'information et par l'évolution qu'elles provoquent dans la vie politique, dans les comportements individuels, dans le consumérisme, etc. Il me semble qu'entre les technologies de l'information et les sujets qu'explore Sciences Po, un lien pourrait être utilement exploité.

De même, ce programme scientifique que l'on nous propose, tend à favoriser cette interdisciplinarité . C'est un élément tout à fait essentiel. Je discutais récemment avec quelqu'un qui, ici, enseigne le droit immobilier et lui disais : "*L'intérêt du droit immobilier, c'est l'articulation avec le contentieux, avec le droit de l'urbanisme, avec l'évolution de l'économie, avec la sociologie, etc.*" et il me répondait : "*Oui, c'est essentiel. En droit immobilier, on pourrait avoir une chaire en interaction avec divers autres domaines*". Je trouve donc tout à fait essentiel et bienvenu que ce souci d'interdisciplinarité soit introduit dans la structure de la maison.

Enfin, la langue anglaise est un fait. Moi aussi, je le regrette. J'ai dirigé l'OCDE pendant douze ans. J'ai eu à discuter avec les représentants francophones qui demandaient pourquoi 80 % du travail se faisait en anglais. Je leur disais qu'aujourd'hui, c'est la réalité. L'important est que le travail se fasse et qu'il soit connu. Moi aussi j'ai souri quand j'ai vu les titres de ces programmes scientifiques, mais je me suis dit que c'est aussi, le moyen d'être compris ailleurs. Ce qui est important, c'est de développer la relation avec l'ailleurs et d'avoir, ici à Sciences Po, des gens qui viennent d'ailleurs. S'il faut parler *globish*, parlons *globish* ! Et, en *globish*, intéressons le monde à la France !

**Mme CARRERE D'ENCAUSSE.**- Je comprends très bien les raisons pour lesquelles on est à la recherche d'une stratégie de la recherche. Cette maison a des richesses extraordinaires, mais des champs de richesses différents. On s'interroge sur les moyens de donner une visibilité commune ; je le comprends. Ce qui m'a fasciné dans ce que nous avons entendu ce matin, c'est que nous sommes au début de notre réflexion et que l'on a construit le toit avant de construire le reste. C'est la réflexion sur les problèmes des divergences disciplinaires. Le monde a changé, les questions se posent différemment.

J'ai entendu Jean-François SIRINELLI, Pascal PERRINEAU. Moi aussi, j'ai vécu dans cette maison très longtemps, je sais ce que sont ces centres, j'ai vu ce que l'on y faisait. Le CEVIPOF n'était pas ma maison, mais j'y étais très liée, j'y ai beaucoup d'amis, je vois comment se posent les problèmes aujourd'hui ; ce sont des choses que j'ai entrevues parfois.

Monsieur WEIL, vous avez exposé une certaine facilité du monde économique qui est extraordinaire. On voit que ce n'est pas du tout pareil. J'ai regretté que ce ne soit pas le début d'une discussion pour, ensuite, que l'on réfléchisse à un toit. Ce que l'on nous propose, c'est une maison achevée alors que, parce que toutes les disciplines sont en question, il faudrait que l'on revienne sur l'essentiel pour, ensuite, penser au reste.

**M. DESCOINGS.**- Je remercie Marion GUILLOU et les Administrateurs qui ont bien montré que nous avons plusieurs moments à ce débat : le rappel historique que notre Président a présenté ; les propos de notre directeur scientifique ; ceux des directeurs de centres ou des représentants de disciplines. Ces trois moments étaient bien distincts les uns des autres. Merci de l'avoir dit, car c'était un rappel factuel et cela permettait d'émuosser ce qui pouvait apparaître comme conflictuel au sein de notre Conseil.

Je vous remercie et en même temps, je ne vous suivrai pas, pour une raison simple. Je crois tout à fait à ce que vous avez dit, mais si notre Conseil existe, c'est parce que nous ne parlons pas de langue de bois, comme les différents intervenants l'ont montré encore ce matin. Or, ce qui se marque très profondément, ce sont des désaccords sur des choix stratégiques. Si nous sommes un vrai Conseil d'administration, parlons-en. Si nous ne l'étions pas, j'aurais relu les textes soumis ce matin au Conseil et aurais ajouté "Europe" - Cher Alain, l'un et l'autre, nous avons beaucoup travaillé sur l'Europe - et nous aurions gommé l'anglais. Cela aurait sûrement permis des délibérations plus émoussées avec moins d'aspérités. Ce n'est pas tout à fait conforme à l'esprit dans lequel oeuvre notre Conseil d'administration.

J'assume la responsabilité des choix qu'on été faits, car j'ai demandé à Bruno LATOUR non seulement de prendre la direction scientifique, mais de la construire comme il l'a fait. Cher Alain, vous levez les yeux au ciel, mais c'est la responsabilité d'un directeur et d'un Administrateur que de faire des choix de cette nature. Alors même que je ne suis ni universitaire, ni même chercheur, je me trouve dans cette situation étonnante de devoir défendre l'université et la recherche, non pas comme modèle français,

mais de défendre l'idée - à laquelle je crois profondément et à laquelle je suis venu progressivement - que, dans Sciences Po, nous avons besoin de constituer une communauté académique.

Cher Jacques RIGAUD, jamais elle n'évincera les maîtres de conférences. Je l'ai été moins longtemps que vous, mais avec la même passion que vous. Je parle d'une communauté académique qui, essentiellement sur les segments de recherche, et en partant de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, permet progressivement d'élaborer à la fois une stratégie individuelle de recherche mais, aussi, des stratégies d'équipes de recherche. Cela, c'est toute l'histoire de Sciences Po, la constitution progressive de centres de recherche, d'équipes de recherche et, à un moment donné, une stratégie institutionnelle de recherche.

Effectivement, les huit thèmes qui ont été présentés ne se substituent ni aux thématiques de recherche de chaque chercheur et enseignant-chercheur, ni aux recherches qui sont menées dans les différents centres de recherche. Comme l'a rappelé Bruno LATOUR, il s'agit de procéder par délibération entre les chercheurs, par constitution d'un sénat académique. C'est une mutation toute relative. Je n'ai pas l'ancienneté de Serge HURTIG ou d'Alain LANCELOT ; malgré tout, jusqu'à présent, les décisions de politique scientifique ne venaient jamais à notre Conseil, elles étaient toutes entières décidées par les centres. Alain LANCELOT, qui a dirigé un centre, sait combien c'est là que se décide la politique scientifique. S'il n'y a pas de stratégie institutionnelle de recherche, il n'y a pas lieu d'en discuter comme cela a été fait aujourd'hui.

Qui dit communauté éducative conduit à se poser la question de l'efficacité du bon fonctionnement des institutions juridiques sont à notre disposition, aussi bien au sein de la Fondation qu'au sein de l'IEP. Alain, souvenez-vous, « l'instance » a existé et consistait à réunir, de façon informelle, la Fondation Nationale des Sciences Politiques et l'IEP ; Jean-Marcel JEANNENEY et René REMOND y tenaient immensément. Quand nous parlons de bureau scientifique permanent, de sénat académique, ce sont des périmètres éventuellement un peu différents, mais nous retrouvons fondamentalement l'esprit qui doit conduire à ce que ceux qui sont à la Fondation Nationale des Sciences Politiques et ceux qui sont à l'IEP travaillent très étroitement ensemble. Oui, progressivement, nous devons nous donner des moyens plus importants encore que par le passé en matière de productions scientifiques et nous devons plus encore que par le passé faire en sorte que la Fondation Nationale des Sciences Politiques et l'IEP s'imbriquent progressivement jusqu'à ne porter qu'un nom de marque ; Sciences Po est le nom de marque qui recouvre la F.N.S.P. et l'IEP de Paris.

Ces mutations sont compliquées, presque autant que lorsqu'il a fallu passer de l'école libre des sciences politiques à la nouvelle et double structure Fondation Nationale des Sciences Politiques et IEP. Cela a été très compliqué, très discuté. Nous nous trouvons à ce moment-là. Mais je rassure ceux qui seraient inquiets, la Fondation nationale telle qu'elle existait, c'est-à-dire très concrètement les moyens qu'elle alloue aux IEP de province en crédit, en emplois, est parfaitement maintenue. Ce qui l'est moins, ce sont les déjeuners trimestriels avec les directeurs des IEP. C'est vrai, nous devrions revenir à ce que vous m'avez fait connaître, Alain, et que René REMOND portait très fort, ces déjeuners, précédés de réunions de travail, au cours desquels nous constatons assez souvent des désaccords petits ou grands, le dernier important étant le moment où les IEP ont décidé de n'adopter ni le maintien de leur diplôme à Bac + 3, ni le MLD, mais de se positionner à Bac + 4.

Ce caractère national, nous le maintiendrons même si, de temps en temps, je m'interroge sur ces deux millions cinq cent mille euros qui, chaque année, viennent nourrir assurément une politique scientifique. J'ai même souhaité que nous puissions demander au CNRS que des chercheurs du CNRS affectés à Paris puissent être affectés, par exemple, à Bordeaux. Cette Fondation, nous la maintenons.

C'est vrai, c'est compliqué, c'est une évolution assez sensiblement différente de la situation que nous connaissons il y a quinze ou vingt ans. Mais je tiens devant vous à dire, quitte à ce que vous me démentiez, que les travaux portés par une communauté académique qui, progressivement, s'est constituée, avec des débats et des débats durs -et c'est heureux qu'il y en ait eus- est la bonne politique pour que nos deux institutions, Fondation Nationale des Sciences Politiques et IEP, ne guignent pas telle ou telle place dans les classements, ce n'est pas le sujet, mais continuent de jouer un rôle dans notre pays, en Europe et par le monde. C'est bien l'objet social de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

C'est vrai, nous évoluons dans nos manières de faire, car le monde évolue et la compétition fait rage. Nous avons d'autres étapes ; je ne reviendrai pas sur la *Revue française de science politique*, qui est la grande tradition de la Fondation Nationale des Sciences Politiques ! Il n'y a pas, d'un côté ce que Bruno LATOUR a pu dire et son texte, de l'autre, les directeurs de centres de recherche et les professeurs qui se sont exprimés et, enfin, les politiques de tel ou tel chercheur. Il y a un ensemble. A l'avenir, nous ferons très attention à ne pas utiliser des termes en anglais ou de ne pas oublier des mots

qui, je sais, vous tiennent à cœur, mais c'est cet ensemble qui constitue ce moment de mutation de notre institution, qui tente de rester fidèle à ses racines historiques, mais qui se projette aussi dans un avenir où la compétition internationale nous impose de nous présenter de plus en plus comme une institution unie, imbriquée, où la recherche joue un rôle moteur.

**M. le PRESIDENT.**- Merci, Monsieur l'Administrateur. Vous avez dit l'essentiel. Je vais venir en soutien de ce que vous venez de formuler.

Sur le premier point évoqué par Alain LANCELOT. Sur la langue française, je comprends sa réaction. Mais Jean-Claude PAYE a résumé la seule réponse possible. Nous devons être comme les fonctionnaires romains du quatrième siècle "*utriusque linguae*"; nous devons parler latin entre nous et grec pour le monde extérieur, donc français entre nous et anglais pour le monde extérieur. En espérant parler le meilleur français possible entre nous, notamment dans les revues scientifiques et les publications. Effectivement, nous devrions avoir comme innovation d'imposer dans cette maison des règles de rhétorique, de rigueur dans l'usage de la langue, de définition dans le choix des mots que les chercheurs en sciences sociales tendent parfois à négliger, à l'imitation du fondateur de la sociologie, Auguste COMTE, qui était un génie mais un déplorable écrivain.

On ne peut pas tout traiter en une séance. Nous aurons une séance sur le rôle national de la Fondation, c'est-à-dire sur ses relations avec les IEP, avec le CNRS et avec les universités. Peut-être Richard et moi avons une pente différente par rapport à Alain LANCELOT ou René REMOND. Nous sommes peut-être moins attentifs aux IEP de province. Nous lutterons contre cette tentation et nous consacrerons une séance à cette question.

Par ailleurs, il faut souligner que la note de M. LATOUR est une note d'organisation, de présentation des permanents d'institutions existantes et des moyens de mieux les coordonner et les mettre en symbiose. Il fallait bien faire coïncider l'assemblée de l'article 7, à savoir les professeurs, le conseil scientifique, les centres de recherche. Nous le faisons de façon informelle, notre ami Bruno LATOUR a réorganisé de façon moderne quelque chose d'ancien, il n'y a pas rupture. Son exposé n'indique pas ce que nous devons faire sur l'étude des partis politiques ou autres.

J'ai bien connu un mathématicien américain, Albert WOHLSTETTER, qui a organisé sa carrière en disant : "*Je suis mathématicien, je peux faire n'importe quoi, que vais-je faire d'important ?*" Il a réfléchi sur la stratégie nucléaire et il a influencé intellectuellement toute la politique nucléaire du monde sur quarante ans, depuis les traités de non prolifération jusqu'aux armes nucléaires tactiques. Puis, il s'est intéressé à l'écologie. Puis, il s'est occupé des médias et de l'information. Il a annoncé la disparition de l'Union Soviétique en disant qu'elle disparaîtrait à cause de l'informatique et de la communication. En politique, l'important est donc de définir ce qui est important. C'est ce que nous avons toujours fait ; simplement, il faut le faire avec des formes nouvelles.

Serge HURTIG se demande ce qu'est ce débat. C'est un débat d'information. Nous vous présentons la situation. Il faut réfléchir aux formes qui viendront. Nous allons y réfléchir avec Richard DESCOINGS. L'an prochain, il y aura certainement une nouvelle séance sur les activités scientifiques et intellectuelles. A la rentrée, vous aurez le nouveau livret de l'Institut qui vous donnera une idée de tout ce qui se fait intellectuellement. Peut-être devons-nous faire un rapport scientifique et intellectuel de la maison, de Sciences Po, institution académique spécifique, particulière et, sur le plan international, le rapport intellectuel et scientifique de Science Po, qui sera soumis chaque année au Conseil et que les membres du Conseil commenteront en indiquant ce qu'ils trouvent bien ou à modifier. Nous aurons donc une séance annuelle.

Notre ami Jacques RIGAUD a parlé des praticiens. L'université de Chicago avait fait une classification des activités intellectuelles dans le recrutement universitaire. Tout le monde est professeur. J'ose dire devant le Vice-président du Conseil d'Etat que je n'aime pas beaucoup le droit administratif qui a contaminé très dangereusement le monde scientifique et intellectuel. Il y a des professeurs qui ont des statuts, qui de surcroît sont agrégés. Or, les statuts n'ont pas d'importance. Tout le monde est professeur d'université à partir du moment où il a un niveau de qualifications et de compétences qui lui permet la maîtrise d'un sujet. Ici, nous devons avoir des professeurs d'université qui peuvent être des professeurs de statut de droit français (agrégés ou pas), des vice-présidents du Conseil d'Etat, des médecins, des ingénieurs, etc. Nous leur donnerons une consécration, un titre de professeur même si le droit coutumier nous l'interdit ! Le professeur se définit par sa connaissance et sa capacité d'apprendre. Que l'on nous sorte de ces catégories administratives qui ne font que freiner le progrès et empêcher la réflexion.

**M. DUHAMEL.**- C'est déjà le cas. Ceux qui aiment cette maison -et que je refuse que l'on appelle "intervenants extérieurs"- l'affichent à l'extérieur et se disent "professeurs à Sciences Po." C'est très bien. Je suis professeur d'université à Sciences Po ce qui n'objecte pas que toute personne ici



présente, qui n'est pas au sens administratif du terme professeur à Sciences Po, soit socialement professeur à Sciences Po et soit encouragé, gratifié, recommandé !

**M. le PRESIDENT.**- Tout à fait. Enfin, je pose le problème délicat qu'a soulevé Alain LANCELOT et sur lequel est revenu Richard DESCOINGS : IEP, Fondation et université. Le mot "université" est devenu vague. Si on le prend dans son sens classique, c'est un patrimoine, des locaux, des gens qui enseignent et des gens qui sont enseignés. Nous sommes une université au sens d'*universitas*. N'entrons pas dans les catégories administratives et d'ailleurs, les français ne savent pas ce qu'est une université. On nous parle de pluridisciplinarité, mais à Sciences Po, nous avons plus de disciplines qu'il n'y en a à Paris II ! Je ne sais même pas si, en France, il existe une vraie université au sens de Harvard, de Columbia, qui dispense l'ensemble des savoirs (peut-être Strasbourg demain !).

Nous sommes juridiquement un grand établissement. Acceptons le vocable "université qui devient universel. Mais nous garderons notre distinction Fondation et Institut dans le langage courant. Lorsque Richard a pris la décision d'adopter le logo Sciences Po, c'est parce que les médias nous l'imposent. Il faut une signature, Sciences Po Paris a une signification, tout comme la London School (ou dit LSE) ou Columbia. C'est un peu mieux que la numérotation Paris I, II, III et jusqu'à XIII, qui fait rire le monde entier !

Je vous promets donc une séance sur ce qui est l'activité nationale de la Fondation, une séance sur le droit, et une séance sur ce que l'on appellera le bilan ou le rapport scientifique et intellectuel.

**M. SAUVE.**- Le Conseil d'Etat, par son œuvre, c'est-à-dire le droit administratif jurisprudentiel qu'il a créé, par les activités de ses membres, dont un des plus éminents est autour de cette table - l'Administrateur de la Fondation !- a montré de manière absolument éclatante qu'il était l'ennemi des catégories, l'adversaire déterminé de toutes les formes de taxinomie. Je saisis cette occasion pour dire que, dans un pays d'aussi éminente tradition civiliste que la France, le Conseil d'Etat est la meilleure incarnation qui soit de l'esprit de la *Common law*, précisément par ce qu'il fait. Je voudrais apporter le démenti le plus catégorique et, à mon sens, le plus nourri et argumenté, à ce que vous avez pu dire ! (*Sourires*)

Ni le Conseil d'Etat, ni mes prédécesseurs, ni moi-même nous ne nous reconnaissons dans les propos qui ont été utilisés pour caractériser le droit administratif français. (*Rires*)

**M. le PRESIDENT.**- Vous venez d'invoquer le vrai Conseil d'Etat contre le droit de la fonction publique. Je vais vous rendre les armes en me rendant à la messe du 5 mai, à la mémoire de l'empereur Napoléon, fondateur du Conseil d'Etat !

(*Applaudissements*)

*La séance est levée à 12 heures 05.*